

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2048 - LUNDI 30 JUIN 2014



Le général Jean François Ndenquet, directeur général de la police

Transport urbain

Des mesures de
police pour restaurer
l'autorité de l'État

La direction générale de la police a officiellement lancé, vendredi dernier, l'opération «Longwa na Nzela» (Libérez la voie) pour mettre un terme à la délinquance observée sur les voies publiques.

Cette opération () se fixe

comme objectif de restaurer l'autorité de l'État par l'application des textes réglementant la profession de chauffeur de véhicule de transport public (notamment les taxis, mini bus, autobus et autocars), réservée aux citoyens

de nationalité congolaise.

Outre l'application du décret du 29 juillet 2011 y afférent, l'opération vise également moraliser les chauffeurs et à retirer de la circulation les véhicules en mauvaise état.

Page 6

CRISE CENTRAFRICAINE

Un forum de réconciliation
à Brazzaville

Les dirigeants des pays d'Afrique centrale réunis le 27 juin à Malabo, en Guinée Équatoriale, en marge du sommet de l'Union africaine, ont décidé de la tenue, prochainement à Brazzaville, d'une concertation qui réunira tous les acteurs de la crise et de la réconciliation en République Centrafricaine. « Les pays d'Afrique centrale ont fait beaucoup d'efforts. On a envoyé des soldats, l'argent, des équipements pour maintenir la paix, mais nous avons voulu aussi que les Centrafricains puissent s'exprimer eux-mêmes. Qu'ils disent ce qu'ils veulent, quel genre d'institutions veulent-ils et à cet effet, nous avons prévu une rencontre de toutes les forces politiques de la région à Brazzaville », a expliqué le président camerounais, Paul Biya. Page 7

COUPE DU MONDE 2014

La question des primes
défraie la chronique
chez les Africains

Les équipes africaines présentes à la 20^e édition de la Coupe du monde, au Brésil, ont pour la plupart livré une image peu glorieuse au cours des deux premières semaines de la compétition. Bien au-delà des querelles internes et de la

mauvaise préparation, des spécialistes du football estiment que le versement tardif des primes a constitué également un des facteurs, non négligeable, à l'origine de la démotivation des acteurs sur le terrain. Page 16

MUSIQUE

Un concert de Roga-Roga
en hommage à Tati Loutard

L'artiste musicien et son groupe Extra Musica donneront un concert gratuit le 4 juillet à Pointe-Noire, à l'occasion du 5^e anniversaire de la disparition de l'ancien homme de lettres, homme d'État. « Jean Baptiste Tati Loutard a œuvré pendant longtemps à l'Union nationale des écrivains et artistes congolais. Son immense talent d'homme de lettres et de culture méritait cet hommage que nous lui témoignons », a estimé Roga Roga à l'occasion d'une conférence de presse organisée le week-end dernier à Pointe-Noire. Page 14

LIVRES

André Obami Itou signe « Pour un Sénat
responsable au Congo Brazzaville »

Le président du Sénat a présenté samedi son livre de 165 pages. Fruit de son expérience à la tête de la première chambre du Parlement, entre décembre 2007 et décembre 2012, ce livre préfacé par Aimé Emmanuel Yoka est une compilation de 54 discours à travers lesquels André Obami Itou livre, à la lumière de l'actualité, ses positions sur les sujets en débat dans la vie publique.

« C'est la première fois à L'Harmattan-Congo qu'un responsable d'une institution de la République publie ses discours », a déclaré, Jackson Darius Makiozi Bansimba, le responsable de L'Harmattan-Congo, lors de la présentation du livre. Page 9



André Obami Itou lors de la dédicace de son livre

ÉDITORIAL
Partition

Page 2

ÉDITORIAL

Partition

Il est bien vrai que ce qui se passe actuellement en Centrafrique menace de façon très directe la stabilité de l'Afrique centrale dans son ensemble et pas seulement l'intégrité physique de ce pays frère avec lequel nous partageons une longue frontière commune. Si, d'une manière ou d'une autre, la paix ne revient pas très vite à Bangui et sur toute l'étendue du territoire centrafricain, le danger de voir le pays se décomposer, se fractionner, se dissoudre dans un magma racial et religieux s'aggravera de façon telle qu'il mettra en péril le processus d'intégration régionale dont dépend notre prospérité.

Disons donc sans détour que la partition de la RCA, à laquelle des forces obscures travaillent en sous-main depuis longtemps, serait la pire des solutions qui puisse être apportée à ce problème. Elle aurait, en effet, comme conséquence immédiate de dresser un mur d'airain en plein cœur du Bassin du Congo qui interdirait la constitution de ce marché commun auquel aspirent légitimement les peuples de cette partie de l'Afrique.

Réunis en marge du « sommet » de l'Union africaine qui vient de se tenir à Malabo, les chefs d'État de la région ont certainement consacré l'essentiel de leurs réflexions à cette question. Mais quelles que soient les conclusions auxquelles ils sont parvenus à l'issue de ce huis clos, la question centrale à laquelle ils devront répondre dans le proche avenir, si du moins ils veulent que la paix se rétablisse en Centrafrique, est celle de leur propre engagement sur le terrain. Croire qu'une intervention politique et militaire de puissances extérieures au continent, agissant sous l'égide des Nations unies, peut résoudre le problème est une illusion dangereuse dont le Rwanda et la République démocratique du Congo ont payé le prix fort dans les deux dernières décennies.

Ne compter que sur soi, quitte à exiger de la communauté internationale qu'elle appuie enfin de façon sérieuse le travail qu'accomplissent les pays de la région, est aujourd'hui la seule politique raisonnable. Mais cela ne sera possible que si les dirigeants de l'Afrique centrale s'entendent enfin sur l'essentiel, c'est-à-dire l'instauration à Bangui d'un pouvoir fort qui ne dilapidera pas en actions inutiles les moyens mis à sa disposition pour restaurer la paix et préserver l'unité de la Centrafrique.

Les Dépêches de Brazzaville

PROCESSUS ÉLECTORAL

Plusieurs recommandations faites en vue d'améliorer les prochaines élections

Le Centre américain des relations civilo-militaires, en collaboration avec le gouvernement congolais, a organisé du 24 au 27 juin à Brazzaville un séminaire sur les relations entre les civils et la Force publique en période électorale. À l'issue de la formation, les participants ont proposé quelques orientations pouvant contribuer à l'organisation des élections libres, transparentes et apaisées au Congo



La photo de famille

Pendant quatre jours, les travaux en plénière et en sous-groupes ont permis aux hommes et aux femmes des médias, de la société civile, des partis politiques, des ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur et de la Communication ainsi que ceux du Parlement d'ébaucher une approche objective sur leurs rôles et responsabilités dans un processus électoral.

La composante politique a recommandé, entre autres, la création d'un cadre de concertation nationale rassemblant toutes les forces vives du pays ; la mise en place de mesures permettant l'organisation libre, transparente, juste et apaisée ; la dépolitisation et la neutralité réelle de la force publique ; la neutralité et le professionnalisme de la presse ; la libre circulation de tous les acteurs politiques sur l'ensemble du territoire national ; l'accès équitable de toutes les sensibilités politiques aux médias publics ; la

garantie du droit de vote des congolais de la diaspora.

La presse et la société civile

Après avoir décelé quelques faiblesses dans la mise en œuvre de certaines recommandations, la presse et la société civile ont recommandé : la vulgarisation de la charte des professionnels des médias par le conseil de la liberté de communication ; la subvention de manière équitable des organes de presse ; le renforcement des capacités des journalistes sur la couverture des informations pendant la période électorale ; le renforcement des capacités de la fonction publique en matière électorale ; la mise en place des dispositions de la société civile et les moyens adéquats. Dans le cadre des prochaines élections, la Force publique s'est engagée à obéir à sa mission principale qui consiste à sécuriser l'ensemble du processus électoral. Elle a, en outre, demandé à la CONEL de mettre à

sa disposition des moyens nécessaires pour exécuter sa mission.

Un appel à la responsabilité

Lors de la cérémonie de clôture des travaux de ce séminaire, le président de la Commission nationale d'organisation des élections (CONEL), Henri Bouka, a appelé tous les participants à l'esprit de responsabilité. Il leur a demandé de capitaliser les connaissances acquises comme « recette électorale » et de les restituer au sein de leurs organes respectifs. Au cours de cette formation, des exposés ont été animés par Eugene Michael Mensh, ancien colonel de l'armée américaine et responsable du programme Afrique du Centre pour les relations civilo-militaires à l'École navale d'enseignement supérieur à Monterey, en Californie, et par le professeur Leatissia Lawson.

L'atelier a regroupé une soixantaine de participants.

Yvette Reine Nzaba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou

(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaine Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté

de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbanguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FISCALITÉ

D'importantes réformes annoncées pour 2015

La direction générale des Impôts et des domaines envisage la réorganisation des services d'assiette selon le modèle standard de l'interlocuteur fiscal unique. Elle compte proposer au gouvernement un projet de décret actualisé.

Cette disposition s'avère nécessaire pour éviter aux contribuables une perte de temps. Il s'agit d'adapter l'organisation des services d'assiette en mettant en place une autre organisation appelée « interlocuteur fiscal unique », dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires.

Le directeur général des Impôts et des domaines, Antoine Ngakosso, a présenté ce dispositif le 25 juin, expliquant que l'orientation de la politique fiscale devait guider l'élaboration des dispositions fiscales à insérer dans la loi de finances 2015.

Cette nouvelle orientation est apparue nécessaire afin d'établir un lien entre « émergence économique » et fiscalité. En effet, la fiscalité représente en puissant instrument d'intervention économique et sociale à la disposition de l'État. Reste à adapter l'instrument fiscal afin de contribuer à l'émergence économique du Congo.

Les étapes pour parvenir à l'émergence

Six critères sont prérequis que la fiscalité pourrait influencer pour parvenir à l'émergence : la qualité des ressources humaines ; un cadre réglementaire de qualité en vue d'améliorer le climat des affaires ; le dynamisme économique (développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pisciculture et de l'in-

dustrie légère) ; la qualité des infrastructures ; la capacité d'attirer des flux de capitaux étrangers et de retenir les investissements nationaux dans le pays ; et la diversification de la production et des exportations.

S'agissant du premier critère, il paraît nécessaire de mettre en place des dispositions fiscales devant inciter l'implantation d'établissements d'enseignement de qualité. Un texte gouvernemental devrait préciser les normes de ces établissements. Un autre point y est lié : la création d'établissements scolaires afin de permettre aux

« Un régime fiscal spécifique sera institué à l'endroit des entreprises d'aide au montage des projets d'investissements des Congolais. Les crédits obtenus pour la réalisation de tels projets seront exonérés du paiement des droits d'enregistrement et de timbres »

femmes d'effectuer le même volume de temps de travail que les hommes dans les entreprises ou les administrations publiques.

Sur le deuxième critère relatif au climat des affaires, l'objectif est de simplifier les procédures, de réduire les coûts et la durée de l'accomplissement des formalités administratives et d'améliorer la qualité du service rendu aux contribuables. Les préconisations visent à augmenter la productivité du travail, à baisser les coûts de production et à augmenter la qualité des biens et services. S'agissant du dynamisme économique, l'administration fiscale recommande un assouplissement des dispositions fiscales, en vue de rendre plus attrac-

tifs les investissements dans ce secteur. Pour ce qui est de la qualité des infrastructures, les contraintes fiscales ont déjà été levées.

Concernant la capacité d'attirer des flux de capitaux étrangers et de retenir les investissements nationaux dans le pays, deux types de mesures sont envisagées en 2015 pour améliorer la compétitivité des prix et la compétitivité structurelle. Pour la première, l'administration fiscale envisage d'alléger l'imposition du capital et du travail ; pour la deuxième, des dispositions seront prises pour inciter à l'implanta-

tion de centres de recherche, et encourager les activités liées à la recherche, au développement et à l'innovation.

« Un régime fiscal spécifique sera institué à l'endroit des entreprises d'aide au montage des projets d'investissements des Congolais. Les crédits obtenus pour la réalisation de tels projets seront exonérés du paiement des droits d'enregistrement et de timbres », a précisé Antoine Ngakosso.

Enfin, afin de baisser le coût de la construction des infrastructures, l'administration fiscale préconise d'exonérer de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les coûts des travaux.

Nancy France Loutoumba

ÉLECTRIFICATION RURALE

Démarrage du projet de centrales hydroélectriques

Le nouveau projet visant à accroître le taux d'accès des populations rurales à l'électricité jusqu'à 50% à l'horizon 2015 a été lancé le 26 juin à Brazzaville. Il s'agit d'un partenariat entre le gouvernement, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

D'un montant de 65 000 dollars, le projet est financé entièrement par le FEM. Il s'inscrit dans le cadre de la promotion, la production et de la distribution des énergies renouvelables en milieu rural, conformément aux objectifs du gouvernement contenus dans le Plan national de développement (PND) exercices 2012-2016. Il vise à promouvoir de façon durable l'électrification en milieu rural, à travers la construction sur l'ensemble du territoire national, de miniréseaux à base de petites centrales hydroélectriques. L'objectif fondamental étant d'accroître, à l'horizon 2015, le taux d'accès des populations rurales congolaises à l'électricité, passant de 5,6 à 50%.

Pour la mise en œuvre effective de ce projet qui s'étendra sur quatre ans, dix-sept sites ont été déjà répertoriés dont trois devront démarrer incessamment. « C'est quelque chose qui est imminent et qui va donner lieu à la satisfaction de beaucoup d'attentes dans certaines localités. Avec l'engagement du gouvernement, l'appui des partenaires financiers publics et privés, nous sommes persuadés que dans un bref avenir, l'objectif d'améliorer l'accessibilité à cette source d'énergie sera effectif », a souligné le représentant-résident adjoint du Pnud au Congo, Eloi Kouadio IV.

À terme, ce projet, conçu aussi pour réduire les émissions des gaz à effets de serre, pourra contribuer de manière directe à la réduction de la pauvreté en milieu rural, par la création de très petites entreprises, très petites industries ainsi que de petites et moyennes entreprises, génératrices de revenus. Les trois prochains mois seront consacrés à l'élaboration des textes du projet qui s'articule autour de quatre composantes avec la mise en place d'un cadre institutionnel, légal et politique pour le développement de la micro-hydroélectricité. Il s'agira également durant cette période préparatoire de développer la chaîne de valeurs de la technologie, prouver la viabilité économique et technologique par le déploiement de quelques miniréseaux pilotes, mais aussi d'accroître la confiance et la sensibilisation des investisseurs dans la micro-hydroélectricité.

Le projet est exécuté par le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique en collaboration avec les ministères de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands Travaux, de l'Économie forestière et du Développement ainsi que ceux de l'Environnement, de l'Intérieur et des Finances.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Majorité présidentielle : l'obligation de dialogue

Le propos du secrétaire général du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) sur ses relations avec le Parti congolais du travail (PCT), révéla le 22 juin, a fait grand bruit. Achievant, en effet, ses descentes dans les neuf arrondissements de Brazzaville, Guy-Brice Parfait Kolélas a rudement tancé son principal associé au sein de la majorité présidentielle en dénonçant sur un ton résolu « une alliance de dupes » dans laquelle, expliquait-il, son vis-à-vis le mène en bateau. Il faut que le dirigeant du MCDDI, qui est en même temps membre du gouvernement, ait suffisamment mûri la réflexion, pesé et soupesé ses mots pour exprimer en public ce qui peut être considéré comme sa part de désillusion.

Pour prouver qu'il n'a pas dit des choses en l'air, Guy-Brice Parfait Kolélas a situé son seuil de collaboration avec son allié à une courte échéance : quoi qu'on en dise, a-t-il annoncé, sa formation politique ira aux élections locales à venir en comptant exclusivement sur ses propres forces. Mieux implanté dans son fief du Pool et au sud de Brazzaville, le MCDDI décide donc de faire cavalier seul. Il lui faudra tout de même batailler dur contre plusieurs concurrents : le Conseil

national des républicains de Frédéric Bintsamou N'Toumi, le Parti pour la sauvegarde des valeurs républicaines de Michel Mampouya, l'UDR-Mwinda authentique de Stéphane Milongo, le Parti républicain libéral de Nicéphore Fylla Saint-Eudes, le PCT de Pierre Ngolo, le Rassemblement citoyen de Claude-Alphonse Nsilou, la Dynamique républicaine pour la démocratie d'Hello Matson Mampouya (qui doit faire ses preuves), et bien d'autres formations politiques plus ou moins visibles dans les zones citées. Autant d'amis-ennemis que devra affronter le parti koléliste.

Pourtant, il ne faut rien dramatiser : en évoquant son dépit à poursuivre sa coopération avec son partenaire au sein de la majorité présidentielle, Guy-Brice Parfait Kolélas a déclaré ne pas remettre en cause sa participation à cette famille politique. Il sait que son entrée au gouvernement, après la présidentielle dont il revendique les dividendes, celle de 2009 remportée par Denis Sassou-N'Guesso, est à mettre au compte de cette alliance. Il sait aussi que sur la même base, son ex-frère du parti, Hello Matson Mampouya, est devenu membre de l'exécutif. Le tout, grâce au parapluie déployé par le fondateur du MCDDI, feu Bernard Bakana Kolélas. Peut-être un premier grain de

sable dans ce cheminement du fait de la brouille entre les deux « enfants » de Ya Kolins, l'un naturel, Guy-Brice Parfait, et l'autre, spirituel, Hello Matson.

Si l'on devait justement dire un mot sur cette querelle qui s'est terminée par une grande séparation, disons qu'elle avait pour origine, là aussi, la non-observation des engagements. Hello Matson Mampouya récusait alors la tenue à Kinkala, en décembre 2012, « en lieu et place du congrès national », d'une convention extraordinaire du parti qui se conclut par la désignation de Guy-Brice Parfait Kolélas comme secrétaire général du MCDDI. Bien auparavant aussi, concernant toujours le MCDDI, un autre ancien dirigeant du parti, Michel Mampouya en l'occurrence, fit les frais de son adhésion à la dynamique de paix impulsée par Denis Sassou-N'Guesso au sortir de la guerre du 5 juin 1997. Accusé d'avoir engagé le parti dont il avait la charge en tant que secrétaire général sans l'avis de son chef retenu en exil, il en fut exclu. Enfin, c'est du passé...

Tout bien considéré, il n'est pas trop tard pour que le PCT et ses alliés qui se disent mal servis reprennent langue afin d'explorer ensemble les voies du salut.

Si les uns et les autres s'arcbutent sur leurs positions, laissent fleurir les récriminations et refusent de se retrouver afin de laver le linge sale en famille, les rancœurs pourraient s'enraciner pour de bon et peser lourdement sur l'avenir de leur partenariat. Dans le cas précis, au PCT comme au MCDDI, la dernière volonté de Bernard Kolélas serait tout simplement anéantie. En effet, lors de l'annonce officielle de la candidature du président Denis Sassou-N'Guesso à l'élection présidentielle, le 6 juin 2009, boulevard Alfred-Raoul, le message de Bernard Kolélas à l'endroit du candidat fut pathétique.

En voici un extrait : « Sur la route, que les mânes de nos ancêtres, les Mpissa du Congo t'accompagnent. Mais en chemin, n'oublie pas ton peuple, n'abandonne pas ton idéal et sois la voix de nos compagnons qui ne sont plus, le flambeau du pardon et de la vérité, le flambeau de la paix et de la liberté, le partisan de la réconciliation et de l'unité nationale. Va maintenant, le peuple espère et le Congo attend des lendemains meilleurs... » Le message du fondateur du MCDDI, absent des lieux pour raison de santé, fut porté par Guy-Brice Parfait Kolélas, alors coordonnateur du bureau exécutif national de ce parti. Il y a cinq ans...

Gankama N'Siah

MARCHÉS PUBLICS

Des améliorations observées au niveau des procédures

Cinq ans après la mise en place du nouveau système d'attribution des marchés publics, la direction générale de contrôle des marchés publics se dit satisfaite sur les procédures de passation des marchés dorénavant respectées par les maîtres d'ouvrage ainsi que les soumissionnaires.

Le responsable de cette structure technique, Didier Elongo, a affiché son optimisme au terme d'une visite effectuée sur quelques sites dont les marchés concernent les ministères de la Santé et de la population, l'Équipement et des travaux publics et de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Avec le directeur des études et de la planification (Dep) de la santé, Marcelin Lebel, il a été question de vérifier l'effectivité des marchés accordés l'année dernière. Parmi ceux-ci : l'achat des ambulances médicalisées pour les hôpitaux, un groupe électrogène et du matériel pour équiper les hôpitaux. Le directeur du contrôle des marchés publics s'est assuré de l'effectivité de la livraison des ambulances. Selon les bénéficiaires, ces moyens roulants spécialisés seront dispersés dans différents hôpitaux du pays. Dans ce minitère toujours, un regard a été porté sur le matériel informatique de l'hôpital de l'amitié sino-congolaise de Mfilou dont on a vérifié la présence sur le lieu. Un engagement tenu par l'adjudicataire du marché. Un autre marché concerne le centre de santé intégré de Mayanga dans le 8ème arrondissement Madibou. C'est en 2012 que l'avis de non objection pour la construction de cet hôpital avait été accordé. Le quartier étant très reculé, le gouvernement avait pensé qu'il soulagera les populations de ce coin de Brazzaville. « L'année dernière les travaux venaient à peine de commencer. Nous sommes satisfaits parce que l'opérateur a



Le chantier du centre intégré de Mayanga. (photo Adiac)

déjà livré. Nous avons exigé à cette époque qu'il y ait un mur de clôture et le bâtiment du médecin. Nous pensons que tout cela a été fait car l'hôpital est sécurisé et le bâtiment est en construction », a souligné Didier Elongo.

S'agissant du ministère de l'Équipement et des travaux publics, la plupart des marchés se trouvent à l'intérieur du pays. Ils feront l'objet d'une autre visite qui reste à être programmée. Seul marché à Brazzaville, le poste de péage de Djiri dont les travaux se sont arrêtés. Le directeur général a été informé par le président de la cellule de gestion des marchés publics, Bertrand Bokassa, que le poste a été déplacé de Nganga Lingolo à Makana vu l'extension de la ville. En attendant l'expropriation, les travaux pourraient démarrer l'année prochaine.

Quant au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, la direction de contrôle des marchés publics a voulu s'enquérir sur la livraison du matériel

didactique. À la direction des examens et concours, en compagnie du Dep du ministère concerné, Didier Elongo a vu la commande composée d'enveloppes sécurisées et de feuilles de copies. Celles-ci ont servi à l'épreuve du baccalauréat du mardi 17 juin. Le reste, arrivé pendant l'inspection, est réservé au Brevet d'étude du premier cycle qui démarre ce mardi. La dernière étape a été l'Institut national de recherches et d'actions pédagogiques (Inrap) où le marché a concerné l'acquisition des manuels scolaires.

« À l'État de faire preuve de responsabilité. Nous disions à l'époque que les opérateurs véreux vont disparaître petit à petit. Dans ce pays, lorsqu'on accordait un marché, il n'y avait pas de visibilité et de toute façon rares étaient ceux qui livraient », a conclu Didier Elongo qui a reconnu qu'actuellement les éléphants blancs commencent à disparaître.

Nancy France Loutoumba

LABORATOIRE NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE

Le budget exercice 2014 arrêté à 1,7 milliard FCFA

Le comité de direction du Laboratoire national de santé publique s'est tenu le 26 juin à son siège à Brazzaville sous les auspices de son président, Jean-Philippe Ngakosso. Au cours des travaux, un projet de budget a été arrêté en recettes et dépenses à 1,7 milliard FCFA, contre 1,6 milliard FCFA l'année précédente, soit une augmentation de 103,9 FCFA représentant 5,9% des prévisions du budget général.

Les participants ont également travaillé à l'examen des dossiers, aux projets du rapport d'activités 2013, du compte administratif 2013, du compte financier 2013, au projet du budget 2014 et au plan d'action et programmes d'activités 2014. En effet, c'est dans ce registre que nous allons axer notre démarche sur le renforcement des capacités (déjà en cours) de nos agents à la fois administratifs et techniques, également sur certains travaux de nos bâtiments qui sont un peu vétustes et surtout axer notre action sur la qualité. Le management de la qualité parce qu'aujourd'hui tout se fait dans la qualité », a rappelé le directeur général du Laboratoire national, Henri-Joseph Para. Et d'ajouter : « Vous savez, quand vous venez chez nous pour un examen à faire, vous voulez être sûr que le résultat qu'on vous donnera sera un résultat de qualité. Donc, nous allons renforcer tout notre secteur par le management de la qualité pour être au top. Parce que les labos comme les notre doivent aller vers ce qu'on appelle une certification, c'est-à-dire une reconnaissance nationale et internationale. »

Clôture de cette session, le président du comité de direction, Jean-Philippe Ngakosso, a déclaré : « Nous voici donc arrivés au terme des travaux de la vingt-troisième session ordinaire du comité de direction du Laboratoire national de santé publique. Nous osons espérer que les contributions faites, ainsi que les délibérations adoptées au cours de cette session permettront au Laboratoire national de santé publique de donner plus de satisfaction dans ses activités tant administratives que techniques, en tout cas le caractère national de la structure l'exige. »

Guillaume Ondzé



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 016-MEPATI-PADE-CPM2014

Relatif au recrutement d'un Spécialiste en Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME)



1-OBJET

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque mondiale. Dans le cadre de l'exécution dudit projet, l'Unité de Coordination du projet recrute un Spécialiste en Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

2 – PROFIL RECHERCHE (Qualifications académiques et professionnelles) :

- Etre détenteur au moins d'un Diplôme d'Etudes supérieures (de niveau Bac+5) en Gestion, Marketing, Finance, Economie du développement, ou dans un domaine apparenté ;
- Avoir au minimum dix (10) ans d'expérience dans une entreprise privée d'envergure nationale ou internationale dont cinq (05) ans à un poste de responsabilité managériale dans les domaines de gestion, marketing ou finance. L'expérience au poste de Directeur général de PGD ou de VP sera un plus ;
- Avoir une expérience de travail avec les projets financés par les bailleurs de fonds est un atout, notamment avec la Banque Mondiale, ou la société financière internationale ;
- Avoir une bonne connaissance des critères de classement de Doing Business du Groupe de la Banque Mondiale et de la problématique de l'entrepreneuriat au Congo, voire en Afrique subsaharienne, souhaitée ;
- Avoir une expérience avérée en implémentation de stratégies de développement du secteur privé et d'entrepreneuriat ;
- Avoir des interactions avec des groupements

- ou associations du secteur privé ;
- Avoir une bonne connaissance du cadre institutionnel et légal régissant le secteur privé congolais ;
- Avoir une bonne connaissance des problématiques de la formation professionnelle ;
- Avoir une grande capacité de communication interpersonnelle et excellente capacité rédactionnelle exigée.

3- PROCEDURES DE SELECTION DU CONSULTANT

L'expert sera sélectionné en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011.

4- CONSTITUTION DE DOSSIERS ET DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures (lettre de motivation, CV, copies des diplômes, certificats de travail ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de contrats analogues etc.) sont à déposer au plus tard le lundi 14 juillet 2014 aux adresses indiquées ci-dessous.

5- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko / Secteur Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à pade.pacadec@yahoo.fr.

Brazzaville le 25 juin 2014
Le Coordonnateur du PADE
Joseph MBOSSA



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 015-MEPATI-PADE-CPM2014

Relatif au recrutement d'un Spécialiste en Suivi Evaluation du Projet PADE



1-OBJET

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque mondiale. Dans le cadre de l'exécution dudit projet, l'Unité de Coordination du projet recrute un Spécialiste en Suivi Evaluation du Projet PADE.

2 – PROFIL RECHERCHE (Qualifications académiques et professionnelles) :

- Etre détenteur d'un Diplôme d'Etudes supérieures (de niveau Bac+4) en Economie du Développement, en Statistique et Econométrie, en Management et évaluation des programmes/projets de développement ou dans une discipline similaire ;
- Avoir une maîtrise de l'approche du cadre logique et d'autres approches stratégiques de planification ;
- Avoir une maîtrise des approches des méthodes et approches de suivi évaluation (quantitative, qualitative et participative) des programmes/projets ;
- Etre spécialiste en matière de management et monitoring des programmes/projets de développement et avoir une solide expérience dans la gestion axée sur les résultats ;
- Avoir une excellente connaissance des pratiques de suivi évaluation de programmes/projets des institutions internationales ou banques de développement ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dont trois (03) ans au moins dans le domaine de suivi évaluation

- des projets cofinancés par les bailleurs de fonds ou institutions internationales ;
- Avoir une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ;
- Avoir une connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, E-mails et autres outils de communication ;
- Etre de nationalité congolaise.

3- PROCEDURES DE SELECTION DU CONSULTANT

L'expert sera sélectionné en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011.

4- CONSTITUTION DE DOSSIERS ET DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures (lettre de motivation, CV, copies des diplômes, certificats de travail ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de contrats analogues etc.) sont à déposer au plus tard le lundi 14 juillet 2014 aux adresses indiquées ci-dessous.

5- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko / Secteur Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à pade.pacadec@yahoo.fr.

Brazzaville le 25 juin 2014
Le Coordonnateur du PADE
Joseph MBOSSA

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Assainir une ville, c'est aussi lutter contre la délinquance sur la voie publique »

Général Jean François Ndengué, Directeur général de la police (Congo), lors du lancement de l'opération "Longwa na nzela", Brazzaville le 27 juin 2014

« Que l'on soit croyant ou pas croyant, saint ou non, venir chez le Pape, c'est venir à la maison. »

Mgr Jan Romeo Pawloveski, s'adressant à ses invités lors de la célébration, le 26 juin 2014, de la journée du Pape à la nonciature apostolique de Brazzaville.

« Je voudrais exhorter la classe politique congolaise à écrire, écrire et davantage écrire l'histoire de notre pays. »

Aimé Emmanuel Yoka, ministre de la Justice et des droits humains (Congo Brazzaville) préfacer du livre « Pour un séant responsable au Congo Brazzaville » d'André Obami Itou

« Les économistes jouissent d'un privilège que ne connaissent pas d'autres professions : on ne leur demande jamais de rendre des comptes de leurs bévues. »

George DeMartino, Université de Denver, Le Monde diplomatique, mars 2012

* « La démocratie est l'arme de ceux qui n'ont ni la force ni l'argent de leur côté. »

Barbara Romagnan, députée PS du Doubs, Hu manité, 14 avril 2014

« L'Afrique brandira le trophée un jour. Mais pour cela il faut continuer à travailler. »

Nouredine Kourichi, ancien joueur algérien et entraîneur adjoint de l'Algérie, Les Dépêches de Brazzaville, numéro spécial sur la Coupe du monde 2014

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Environ 92 000 candidats au BEPC

Les épreuves écrites du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) démarrent le mardi 1er juillet sur toute l'étendue du territoire national dans les 311 centres retenus y compris celui de Luanda-Cabinda en Angola.

Au total, 92 102 candidats dont 81 329 officiels et 10 773 libres sont inscrits au BEPC, session de juillet 2014, contre 85 977 l'année dernière. Brazzaville compte à elle seule 40 783 candidats répartis dans 72 centres, contre 37 499 en 2013. Pointe-Noire a enregistré 25 731 inscrits pour 49 centres, contre 24 051 l'année dernière. L'intérieur du pays compte 190 centres, selon les données de la direction des examens et concours. Le département de la Bouenza occupe le troisième rang en termes de nombres d'inscrits (4 607), devant le Niari 4 363.

La Cuvette arrive en quatrième position avec 3 742 candidats, suivis des Plateaux 3 087 et du Pool 2 730 inscrits. La huitième place est occupée par la Likouala avec 2 259, dépassant la Sangha avec 1 673 candidats, la Cuvette-Ouest (1 116) inscrits et la Lékoumou qui a 1 048 candidats inscrits. Les deux derniers rangs sont occupés par le Kouilou qui n'a que 913 candidats et Luanda-Cabinda avec 50 élèves inscrits.

Respecter les normes organisationnelles

Dans le cadre de l'organisation des examens d'État cette année, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Hellot Matson Mampouya, avait envoyé une circulaire aux directeurs départementaux, inspecteurs et chefs d'établissements, annonçant l'interdiction de

quelques outils de travail dans les centres d'examen. « En vue de prévenir les délits de fraude ou de tentative de fraude aux examens d'État et concours, je vous demande d'informer tous les candidats auxdits examens d'État et concours, relevant de vos structures, que le port du téléphone portable, de la calculatrice programmable et autres appareils électroniques est strictement prohibé dans les centres d'examen ».

Cette mesure n'a pas été observée dans les différents centres à travers le pays lors du déroulement des épreuves écrites du baccalauréat, session de juin dernier. À propos, les observateurs déplorent la fuite des sujets dans certains départements du pays. Car le téléphone portable aurait joué de beaucoup en faveur de certains candidats.

Parfait Wilfried Douniama

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Le budget 2015 estimé à 39 milliards FCFA

La session ordinaire du comité de direction de l'université Marien-Ngouabi, le 27 juin à Brazzaville, a été présidée par Louis Bakabadio, conseiller à l'éducation, à la recherche scientifique et à la formation professionnelle du président de la République.

La réunion a débouché sur l'adoption du projet de budget 2015, arrêté en recettes et en dépenses à 39 milliards FCFA, soit une augmentation de 58% par rapport à l'exercice 2014.

Le projet de budget comprend : le financement des activités de recherche et l'amélioration de la gestion des examens et de la scolarité ; l'organisation des missions de terrains, des stages et des examens ; l'équipement des laboratoires en matière de recherche et des salles de travaux pratiques en matières didactiques ; le renforcement du

fonds documentaire de la Grande Bibliothèque universitaire ; la dynamisation de la recherche et de la coopération interuniversitaire. Les recettes, évaluées à la somme de 39 milliards, sont issues des ressources propres évaluées à 840,9 millions FCFA, contre 532,8 millions en 2014, soit 58% d'augmentation. Les dépenses comprennent les charges de personnel et les charges de fonctionnement.

Au cours de cette session, le Comité de direction a demandé de renforcer la note de présentation en mettant en exergue l'augmentation du nombre d'étudiants et de travailleurs, la variation des inscriptions budgétaires au niveau des différents chapitres. Dans le même temps, le comité a recommandé la mise en place d'un cadre de dépenses à moyen terme à l'université Marien-Ngouabi afin de faciliter la compréhension de l'évolution de ses besoins. Les membres du comité

ont également examiné le compte administratif exercice 2013, arrêté en recettes et dépenses à la somme de 25,9 milliards FCFA, qui présente un solde négatif de 1,4 milliard FCFA. Les recouvrements des recettes propres ont été exécutés à hauteur de 651,5 millions CFA, soit une augmentation de 55% par rapport aux prévisions budgétaires. Cette augmentation est due à la révision à la hausse de certaines recettes, telles que les droits universitaires, les droits d'inscriptions aux concours...

Pour le compte de gestion, exercice 2013, l'université a réalisé des recettes d'un montant de 24,4 milliards FCFA. Ce montant correspond à celui du compte administratif 2013. Quant aux dépenses, le montant provisoire de 24,5 milliards FCFA pourrait être révisé à la hausse en attendant les régularisations.

Guillaume Ondzé

Rectificatif

Dans notre parution n°2026 du 2 juin, une confusion de fonctions des diplomates en poste à l'Ambassade du Congo en Angola s'était produite dans un article publié sur le titre « Angola : les Congolais s'organisent pour donner une meilleure image de leur pays. » Contrairement à ce qui était écrit, Mathias Kougnou est le 2^e secrétaire, chargé des affaires consulaires et non Attaché militaire. Tandis qu'Aimé Ngalloy Gouala occupe les fonctions de secrétaire d'Ambassade, directeur général de l'école consulaire Marien-Ngouabi de Luanda.



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
PDG02	Renforcement des capacités de planification des élus locaux	5 jours	07 au 11 juillet 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	14 au 18 juillet 2014
GMP13	Techniques de négociation des contrats des marchés publics	3 jours	15 au 17 juillet 2014
FF2	La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	21 au 25 juillet 2014
GRH03	Outils et méthodes d'évaluation des compétences	4 jours	22 au 25 juillet 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	28 au 25 juillet 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP : 537 Brazzaville - République du Congo

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Lancement de la deuxième phase de l'opération « Mbata ya bakolo »

Le directeur général de la police, le général Jean-François Ndenguet, qui a fait le bilan d'étape de cette activité, a annoncé le lancement, la semaine prochaine, à Pointe-Noire, Dolisie (département du Niari) et à Nkayi, dans la Bouenza, de cette opération qui vise à assainir les villes congolaises menacées par des formes nouvelles de criminalité et à lutter contre l'immigration clandestine.

La deuxième phase de l'opération « Mbata ya bakolo » concernera également Brazzaville en même temps que d'autres villes du pays. « Pour préserver ce qui est déjà acquis, et parachever cette œuvre salutaire en l'étendant sur l'ensemble du territoire national, l'opération « Mbata ya bakolo » se poursuivra sans désemparer », a annoncé le directeur général de la police à l'assistance qui avait pris d'assaut la salle de la préfecture de Brazzaville.

Pour le bon déroulement de cette action, Jean-François Ndenguet a dit s'appuyer sur l'enthousiasme renouvelé des populations, leurs suggestions et remarques constructives, en

accordant une vive attention aux préoccupations humanitaires comme cela a été le cas depuis le début de cette opération. Cette action concerne notamment une quinzaine de nationalités qui nécessitent un contrôle systématique. C'est ainsi qu'il a rappelé à l'ordre les agents de la force de l'ordre, engagés dans « Mbata ya bakolo », sur les dérives « inacceptables » de certains d'entre eux qui ont transformé l'opération en un véritable fonds de commerce. « Au cours de la deuxième phase de l'opération qui commence, nous nous tournerons vers les autres communautés étrangères installées dans notre pays. Il s'agit principalement de nos frères ressortissants de l'Afrique de l'Ouest. On dit que ces communautés sont très riches. Cela veut dire que leur capacité de corruption égale leur fortune. La tentative sera donc plus grande, les risques beaucoup plus grands encore pour les policiers en mission. Les corrupteurs et les corrompus qui se feront prendre seront sévèrement châtiés. Je les mets en garde ! Je serai implacable », a martelé Jean-François Ndenguet, sous les ovations du public.

Le Congo-Brazzaville ne souffre pas de « syndromes de xénophobie »
D'après lui, « la vertigineuse poussée d'étrangers sans papiers ni volonté d'intégration civilisée et responsable menaçait gravement les équilibres de la République du Congo et la cohésion de sa société pourtant très ouverte. »

Le Congo-Brazzaville ne souffre pas, a-t-il précisé, de « syndromes de xénophobie ». Il a également demandé aux ONG des droits de l'homme de se considérer comme parties prenantes dans cette lutte d'assainissement des villes afin de permettre une intégration positive des étrangers qui ont choisi le Congo comme seconde patrie. La police les associera, a-t-il insisté, au processus de rapatriement des étrangers en situation irrégulière pour qu'elles constatent que la dignité de la personne humaine est respectée.

Jean-François Ndenguet a rappelé la responsabilité des chefs de quartiers, de zones et de blocs qui sont des autorités de proximité. Ces derniers sont censés maîtriser le mouvement des étrangers dans leur territoire. Malheureusement, a-t-il déploré, il apparaît clairement que beaucoup n'assument pas ce devoir,

car des informations précises font état de ce que plusieurs des responsables à la base cacheraient des sujets étrangers en situation irrégulière. Même chose pour les propriétaires de maisons en location. D'où la mise en garde lancée aux uns et autres car la police est décidée de sanctionner sévèrement tout laxisme ou acte de complicité.

Environ 200 000 ressortissants de la RDC partis volontairement
Lancée le 4 avril dernier, l'opération « Mbata ya bakolo » a été unanimement saluée par les Congolais. Plus de deux mois après, 4 670 personnes originaires de dix-huit nationalités étrangères ont été interpellées. S'agissant de son bilan d'étape, le directeur général a rappelé que cette opération n'avait pas été lancée contre une nationalité particulière, même si les 4 423 sujets de la République démocratique du Congo (RDC) ont constitué le groupe le plus nombreux. Quant aux motifs des interpellations, 4 174 individus de quinze nationalités différentes l'ont été pour séjour irrégulier dont 3 927 originaires de la RDC. « Il convient de souligner que des 3 927 sujets RDC interpellés, 1 961 ont été

reconduits à la frontière, de commun accord avec les autorités de l'ambassade de la RDC à Brazzaville. La liste des rapatriés visés par cette ambassade faisant foi. Les autres, constitués de femmes enceintes, d'enfants issus de mariages mixtes, des enfants scolarisés, et des malades ont été relaxés », a annoncé Jean-François Ndenguet.

Il a aussi rappelé que le plus grand nombre de retours en RDC étaient volontaires et organisés par l'ambassade de la RDC à Brazzaville. Elles concernent 128 853 familles rassemblant donc plus de 200 000 ressortissants qui ont quitté volontairement le Congo pour la RDC. Quant à quelques dérapages observés, il a indiqué que les auteurs ont fait l'objet de sanctions disciplinaires, et certains ont été purement et simplement radiés de la corporation par le commandement de la direction générale de la police, en relation avec l'inspection générale de la police nationale.

Pour cette deuxième phase qui démarre, la gendarmerie nationale et la police militaire seront associées en raison de l'ampleur de la tâche.

Parfait Wilfried Douniama

TRANSPORTS EN COMMUN

La police annonce une importante opération pour assainir la voie publique

Dénommée « Longwa na nzela » (libérer la voie), cette action visant à assainir les villes a été lancée le 27 juin à Brazzaville par le directeur général de la police, le général Jean-François Ndenguet. Elle est un aspect de l'opération « Mbata ya bakolo » qui avait démarré le 4 avril dernier

En lançant cette opération contre la délinquance sur la voie publique, la police veut rétablir l'ordre et restaurer l'autorité de l'État en garantissant la sécurité aux usagers de la route. Il s'agit aussi d'appliquer à la lettre les textes réglementant la profession de chauffeur de véhicule de transport public, notamment les taxis, taxis collectifs, mini bus, autobus et autocars. En effet, le décret n°2011-480 du 29 juillet 2011 stipule, entre autres, que « la profession de chauffeur de véhicule de transport des personnes est strictement réservée aux citoyens de nationalité congolaise. Seuls les Congolais peuvent prétendre à l'obtention du certificat de capacité à l'exercice de cette profession. »

Le directeur général de la police a demandé à la direction générale des transports terrestres et aux différents syndicats des transporteurs de faire connaître ces dispositions légales aux chauffeurs et aux propriétaires de sociétés de transport public. « Longwananzela » c'est aussi lutter contre certains véhicules en mauvais état qui circulent sur les routes du pays que Jean-François Ndenguet assimilent à de véritables cerueils roulants. Ceux qui les conduisent doivent, a-t-il indiqué, être assimilés à des « criminels » puisqu'ils n'ont pas la moindre excuse. « L'état catastrophique de ces véhicules-là, est si évident qu'il n'y a pas besoin de les passer au contrôle technique. Ils sont impropres au transport public, ils sont bons pour la casse. Tout véhicule doit nécessairement faire l'objet d'un contrôle technique selon les règles de l'art », a-t-il poursuivi.

Des exigences déontologiques et éthiques

Le décret du 29 juillet fait également obligation au chauffeur de véhicules de transport public de personnes de porter secours et assistance à toute



personne en détresse ou en danger sur la voie publique ; d'appliquer strictement les tarifs fixés par les textes en vigueur ; observer les règles d'hygiène et de propriété ; déposer les objets personnels oubliés à bord à un poste de police ou de gendarmerie ; ne pas proférer d'injures à l'endroit des autres usagers et des riverains ; ne pas abuser, en circulation ou en stationnement, du volume des appareils audio dont le véhicule est équipé.

Les règles élémentaires de propriété et de civisme exigées

Les usagers des transports se plaignent de l'insupportable saleté de beaucoup de chauffeurs de taxis et de bus. « Certains portent même des lambeaux, des pantalons déchirés, des maillots de corps à l'origine blancs mais qui sont devenus noirs. Ils sentent la crasse, l'alcool et dégagent de sordides odeurs

de tabac. Leur langage est ordurier et ils ne marquent aucun respect pour leurs clients. Ce sont des barbares, ce sont des sauvages », a critiqué le général, invitant l'auditoire à relayer le contenu de ce décret en soulignant la nécessité d'un changement de mentalités, d'attitudes et d'habitudes.

Des dispositions d'encadrement et de discipline pour les agents

Le directeur général de la police a tiré les conséquences des reproches faits aux agents de police chargés de réguler la circulation et de contrôler les usagers de la route. Le commandement a décidé d'affecter désormais à chaque agent un numéro spécial qui permettra son identification par les citoyens. Une manière de lutter contre les exactions qui leur sont attribuées. S'agissant des voitures aux vitres filmées, fumées ou teintées, Jean-François Ndenguet a signifié qu'il revient au ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation et/ou au maire de Brazzaville de prendre un texte interdisant leur circulation dans la ville.

P.W.D.



OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



Alcatel-Lucent
Expert Business Partner

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

EBOLA EN AFRIQUE DE L'OUEST

La situation préoccupe l'OMS

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé le 26 juin, dans un communiqué de presse, qu'elle convoquera début juillet à Accra (Ghana) une réunion avec onze pays concernés. L'OMS tire la sonnette d'alarme en indiquant que des « mesures drastiques » sont nécessaires.

« L'OMS est vivement préoccupée par la transmission en cours de l'épidémie aux pays voisins, ainsi que par le potentiel de propagation internationale ultérieure du virus Ebola », a déclaré le docteur Luis Sambo, directeur régional de l'OMS pour l'Afrique. D'après le bilan communiqué jeudi par l'OMS, la Guinée, pays le plus touché, le Liberia et la Sierra Leone totalisent depuis le début de l'année 635 cas de fièvre hémorragique (dont un peu plus de la moitié ont été confirmés par des analyses comme étant dus au virus

Ebola), dont 399 décès. Selon l'OMS, l'épidémie actuelle d'Ebola est par conséquent « la plus grave » en termes de nombre de cas et de décès notifiés et par sa répartition géographique.

« Il ne s'agit plus d'une épidémie spécifique à un pays mais d'une crise sous-régionale qui requiert une action ferme des gouvernements et des partenaires », a souligné le docteur Luis Gomez Sambo.

Et d'ajouter : « Il faut impérativement intensifier les efforts de riposte, promouvoir la collaboration transfrontalière et le partage d'informations sur les cas suspects et les contacts, conformément aux lignes directrices de l'OMS, et mobiliser tous les secteurs de la communauté afin de garantir un accès sans entrave aux zones affectées. »

Afin d'interrompre dans les plus brefs délais la propagation de la maladie, l'OMS organise les 2 et 3 juillet 2014 à Accra, au Ghana, une réunion spéciale,

à laquelle prendront part les ministres de la Santé de onze pays et les différents partenaires de l'organisation impliqués dans la riposte à la flambée d'Ebola, afin de discuter de la meilleure manière de résoudre collectivement la crise et d'élaborer un plan complet de riposte opérationnel inter-pays.

L'OMS a jusqu'à présent fourni une assistance technique en déployant une équipe pluridisciplinaire de plus de 150 experts. Découvert en 1976 dans l'actuelle République démocratique du Congo (ex-Zaïre), le virus Ebola est hautement contagieux et le taux de mortalité peut atteindre jusqu'à 90% des cas, selon l'OMS. Il se transmet à l'homme à partir des animaux sauvages et se propage ensuite d'homme à homme. Il n'y a pas de vaccin homologué contre la fièvre Ebola, qui se manifeste par des hémorragies, des vomissements et des diarrhées.

Tiras Andang

AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville abritera un forum sur la crise centrafricaine

La décision a été prise en marge des travaux du 23ème sommet de l'Union africaine (UA) qui se sont achevés le 27 juin à Malabo en Guinée équatoriale. Après concertation, les dirigeants de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CÉÉAC) ont désigné Brazzaville pour abriter ce forum qui va réunir toutes les forces en présence en Centrafrique dont les Séléka et les antibalaka.

« Je crois que les pays d'Afrique centrale ont fait beaucoup d'efforts. On a envoyé des soldats, l'argent, des équipements pour maintenir la paix mais nous avons voulu aussi que les Centrafricains puissent s'exprimer eux-mêmes. Qu'ils disent ce qu'ils veulent, quel genre d'institution veulent-ils et à cet effet, on a prévu une rencontre de toutes les forces politiques de la région à Brazzaville », a indiqué le président camerounais Paul Biya. Les chefs d'État ont souhaité que le dialogue englobe toutes les forces en présence, les partis politiques, les ONG, les chefs religieux, les antibalaka et les séléka pour avoir un condensé de la volonté du peuple. Au cours de leur rencontre, les dirigeants de la CÉÉAC se sont aussi inquiétés de la poursuite des exactions et ont recommandé à « l'ensemble des groupes armés, les forces politico-militaires et la classe politique centrafricaine à cesser toute forme de violence » et « à s'engager dans une recherche de solution pacifique et politique pour sortir leur pays de la crise ».

Prenaient part à ce mini-sommet, le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, médiateur de la crise en Centrafrique, ses homologues équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema, camerounais Paul Biya, gabonais Ali Bongo Ondimba, saotoméen Manuel Pinto da Costa, tchadien Idriss Deby Itno et le vice-président angolais Manuel Domingos Vicente. Le secrétaire général de la CÉÉAC, Ahmad Allam-Mi, était aussi présent, ainsi que les représentants spéciaux du secrétaire général de l'ONU et de la présidente de la Commission de l'UA en RCA, le général Babacar Guèye, et son collègue le général Jean-Marie Michel Moukoko, le chef de la Misca. Les chefs d'État ont ensuite renouvelé leur soutien à la présidente de la transition centrafricaine avant de prendre acte de sa volonté de mettre en place une nouvelle équipe gouvernementale.

La CARIC, future force africaine

Outre l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, la mise en place de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises a été également au cœur du sommet de l'Union africaine qui a réuni une trentaine de chefs d'État et de gouvernements africains des cinquante-quatre pays de l'Union africaine. L'idée de créer cette force d'intervention rapide avait été émise lors du dernier sommet tenu en mai 2013. L'objectif est de disposer d'un contingent militaire prompt à intervenir en cas de survenance d'une crise.

La CARIC est donc une mesure transitoire, en attendant que la Force africaine soit opérationnelle. Cet autre dispositif que veut mettre en place l'UA doit permettre au continent de disposer des moyens nécessaires pour effectuer ses propres interventions militaires. Le président mauritanien, président en exercice de l'UA, Mohamed Ould Abdel Aziz s'est félicité de cette avancée importante.

Yvette Reine Nzaba

BIEN MAL ACQUIS

Restitution annoncée des 167 millions d'euros au Nigeria

Le Liechtenstein s'est engagé à restituer au Nigeria 167 millions d'euros détournés par l'ancien président Sani Abacha dans les années 1990.

La restitution de ces fonds placés dans les banques de la Principauté était bloquée à cause de recours de quatre sociétés impliquées dans la procédure auprès de la Cour euro-

péenne des droits de l'homme à Strasbourg. Des échanges fructueux entre Abuja et Vaduz ont contribué au retrait du recours fin mai. Suite à l'annonce du Liechtenstein, la justice nigérienne a abandonné les charges contre l'un des fils de l'ancien président, Mohammed Abacha, poursuivi par le Nigeria dans le cadre de ces détournements.

Sani Abacha a dirigé le Nigeria de 1993 à 1998. Il est soupçonné d'avoir détourné 1,6 milliard d'euros. En mars dernier, le gouvernement fédéral nigérian avait demandé que 458 millions de dollars (330 millions d'euros) détournés par Abacha et saisis par la justice américaine trois semaines plus tôt lui soient rendus.

Noël Ndong





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Spécificités

- * AMD Processor, Windows OS
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 17" HD LED LCD, French Keyboard, DVD-RW

Prix : **265.000** TTC

Promotion Spéciale



Onduleur APC 650 VA

Prix : **55.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron N2820 quad-core processor (1.86 GHz/ 2.0 GHz w/ Intel Burst, 64-bit version)
- * 4 GB DDR3L Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD Widescreen Cinecrystal LED LCD
- * Acer Crystal Eye HD Webcam
- * French Keyboard, Boot-up Linux OS
- * DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050



Cartouche HP 122 N/C

Prix : **8.500** TTC

Cartouche HP 21 N/C

Prix : **13.500** TTC

Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

Av. Alphonse Fondere, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com



GENRE

Le Congo présente sa politique à New-York

L'enjeu politique et de développement du Congo en matière de genre a été présenté récemment par la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Catherine Embondza-Lipiti, lors de la cinquante-huitième session de la commission de la condition de la femme des Nations unies.

Dans son intervention au cours de la rencontre de haut niveau organisée sur le thème « Défis et réalisations dans la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement pour les femmes et les filles », la ministre congolaise a souligné que cette thématique venait enrichir les consultations dans la dimension genre. Il s'agit notamment de la participation des femmes et des filles à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie, y compris pour la promotion de l'égalité d'accès au plein emploi et à un travail décent.

Seulement 13% de postes de responsabilité sont occupés par les femmes

D'après elle, pour atteindre la cible projetée de 25,38% entre 2014 et 2016, la part du budget affectée aux secteurs sociaux était de 18,31% en 2011. L'évolution des indicateurs relatifs à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles s'explique aussi dans le secteur de l'édu-



La ministre Catherine Embondza-Lipiti présentant la politique du Congo. (© DR)

cation ou l'enseignement primaire qui connaît un gain considérable d'après le rapport filles et garçons. Il s'agit précisément du taux d'alphabétisation des femmes et des hommes situés dans la tranche des 15 à 24 ans, qui est passé de 89,1% en 2005 à 90,7% en 2011. « *Le rapport aux postes d'encadrement dans la fonction publique où elles représentent environ 33% des effectifs, n'est malheureusement que 13% de femmes contre 38,5% pour les hommes. Elles ne représentent que 6% dans le domaine de la recherche d'après le recensement dans les institutions de recherche en 2012. Ce nombre décroît avec le départ de ces femmes à la retraite. Cependant, elles prospèrent beaucoup plus dans le secteur informel, où elles occupent 54% des emplois* », a-t-elle déploré.

Elle a également assuré que le combat pour l'émancipation et pour la jouissance des droits des femmes et des filles était une préoccupation constante et une priorité du gouvernement congolais. « *out est mis en œuvre pour réduire les inégalités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement, améliorer la santé sexuelle et reproductive, assurer l'égalité de participation à la vie administrative, politique et économique et réduire les violences faites aux femmes. L'avant-projet de la loi sur les violences sexospécifiques en cours d'élaboration viendra ainsi enrichir le corpus juridique dédié à la promotion et la protection*

de la femme », a-t-elle assuré.

Des faiblesses dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

Catherine Embondza-Lipiti a, par ailleurs, évoqué les obstacles dans la réalisation des Objectifs du millénaire et les faiblesses dans le domaine de la santé. Les Objectifs du millénaire connaissent encore des freins dans la représentativité des femmes dans les sphères de décision et la persistance des actes de violence à leur égard. À ces contraintes, elle a ajouté d'autres entraves économiques et financières à son autonomisation, de la prise en compte de la dimension genre dans les programmes et projets de développement et le problème de l'accès aux ressources et moyens de production.

« *En matière de santé, malgré la gratuité accordée à la femme et au couple mère-enfant, les progrès enregistrés sont encore faibles. Ces dernières bénéficient de la gratuité d'accès au traitement du paludisme pour les enfants de moins de 15 ans ainsi que les femmes enceintes, la gratuité de la césarienne, de la chirurgie de grossesse extra-utérine et des autres interventions majeures relatives à la grossesse et aux accouchements, l'accès gratuit au dépistage, aux bilans biologiques et aux antirétroviraux* », a conclu la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement.

Parfait Wilfried Douniama

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

**Bénéficiez de toutes nos formations
+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾**

**Formation
100% Pratique**

**• Initiation
• Avancé**

**Choisissez votre lieu
de formation**

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
• Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
• Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie
prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)
- Infographie • Retouche d'image
avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données
avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité
AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



**Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131**

49, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

**Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec**

**WARID
SMILE-V-NGA**

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

**WARID
Passer à l'action**

LIVRE

André Obami Itou publie : « Pour un Sénat responsable au Congo Brazzaville »

Cet ouvrage de 165 pages est une compilation de 54 discours des cinq premières années de la mandature du président du Sénat (du 1er décembre 2007 au 13 décembre 2012). André Obami Itou, l'auteur du livre, était face au public, le 28 juin à Brazzaville, à l'occasion de la cérémonie de présentation et de dédicace.



Préfacé par Aimé Emmanuel Yoka, cet ouvrage a été publié en mai 2014 par L'Harmattan Congo. « C'est la première fois à L'Harmattan-congo qu'un responsable d'une institution de la République publie ses discours. Ainsi, la liste des auteurs édités par L'Harmattan vient de s'élargir avec cette publication », a déclaré Jackson Darius Makiozi Bansimba de L'Harmattan-Congo.

« Pour un Sénat responsable au Congo Brazzaville » est disponible dans toutes les librairies L'Harmattan dans le monde. « L'auteur sera informé des tirages et des ventes de son livre après chaque année éditoriale », a affirmé le représentant de cette maison d'édition au Congo.

La rédaction de cet ouvrage, nous rappelle l'auteur, a été motivée par la nécessité de dispo-

ser d'une mémoire personnelle. Le livre est aussi une réponse aux nombreuses sollicitations du public.

Une rapide revue des pages renseigne sur l'auteur et l'exercice de sa mandature à travers des discours évoquant le contexte international et africain avec des conflits récurrents. Une lecture approfondie fait sortir la situation nationale à laquelle l'auteur

accorde une attention particulière tout comme la vie de la chambre haute du Parlement, le sénat, qu'il préside depuis bientôt sept ans. Après ce tour d'horizon, il se dégage une réflexion collective qui reflète réellement la vocation de cette institution. « Le Sénat est une institution qui œuvre pour la paix, la stabilité et le progrès. Le titre de cet ouvrage est suffisamment

L'assistance lors de présentation du livre révélateur pour que le lecteur sache apprécier les qualités de modérateur et de conseil de la nation de la chambre haute », a souligné André Obami Itou. À la lecture, on note plusieurs thèmes abordés : la démocratie, la paix, le dévouement, la guerre et la calamité. À travers ses écrits, l'auteur veut faire comprendre au lecteur qu'« un chef ne vaut que ce que valent

ses collaborateurs. » Pour Fidèle Biakoro, critique littéraire, le titre de cet ouvrage s'arrime à son contenu car chaque discours est présenté sur une page et suivi d'une citation anonyme.

Dans ses discours, André Obami Itou évoque entre autres le contexte dans lequel il prend les rênes du Sénat en 2007, épilogue aussi sur la responsabilité qu'il a endossée lors de la concertation politique à Brazzaville. Au cours de cette cérémonie de dédicace, les invités à cette rencontre ont émis le souhait de voir André Obami Itou poursuivre cette œuvre en publiant un deuxième volume de ses discours après 2012. Le préfacier a, quant à lui, exhorté la classe politique à écrire.

Notons que des parlementaires, des membres du gouvernement, des enseignants chercheurs et autres personnalités ont compté parmi l'assistance, curieuse, venue découvrir l'œuvre d'André Obami-Itou : « Pour un Sénat responsable au Congo Brazzaville »

Le livre, en format 13,5cm sur 21,5cm, est disponible à Brazzaville.

Josiane Mambou Loukoula

TOTAL
Effimax
Super Gasoil

La Nouvelle Génération de Super et de Gasoil

- PLUS D'ÉCONOMIES
- PLUS DE PERFORMANCE
- PLUS DE PROTECTION

Total Effimax est une nouvelle gamme de carburants de qualité supérieure, disponible en Super et en Gasoil dans les stations-services Total de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Pointe-Noire
Paris

6 vols par semaine dans les deux sens

à partir de **480 000 FCFA TTC***
Aller/Retour

Offre valable pour tout achat avant le **15 Juillet 2014**

MARCHÉ DE LA POÉSIE 2014

Soirée de clôture au Centre national du livre

Judi 26 juin, le Centre national du livre à Paris a accueilli la dernière des manifestations du trente-deuxième Marché de la poésie, dont la région invitée était cette année le Bassin du Congo.

Les poètes Caya Makhélé, Maxime N'Débéka, Nimrod et Alain Mabanckou étaient réunis pour une soirée de lectures et d'hommage aux pères de la poésie congolaise, modérée par Dominique Loubao, l'occasion de revenir sur l'influence de ces derniers dans leur démarche de création poétique.

Henri Lopes, président d'honneur du trente-deuxième Marché de la poésie, organisé en partenariat avec Livres et Auteurs du Bassin du Congo, s'est réjoui de la qualité de cette manifestation qui donne une voix aux poètes africains en Europe. « En Afrique nous connaissons les classiques européens, mais l'inverse n'est pas vrai », a constaté Henri Lopes qui a souhaité que ce type de manifestation ou bien la présence des écrivains africains au Salon du livre de Paris à travers le stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo se généralisent et se pérennisent.

Respect du droit d'ainesse oblige, Maxime N'Débéka a été le premier des poètes à intervenir au cours de cette soirée. Surnommé par Alain Mabanckou « le Victor Hugo du Congo », Maxime N'Débéka a exprimé au public venu nombreux pour cette soirée de clôture la souffrance que représente la poésie, qui nécessite des années de travail avec la langue. Le poète engagé est revenu sur son parcours marqué par un passage par la prison : « La poé-



De gauche à droite, Caya Makhélé, Maxime N'Débéka, Dominique Loubao, Nimrod, Alain Mabanckou (© Adiac)

sie m'a entraîné vers le militantisme et la prison a fait que le poète en moi s'est vengé du militant. »

Le poète tchadien Nimrod, qui se

décrit comme un « poète du paysage », est revenu sur le rôle essentiel du poète : « Les poètes ne parlent que du désastre et on croit que c'est un ornement. Lorsque

j'écris, je suis au cœur du tourment », a-t-il déclaré.

Alain Mabanckou, auteur de cinq recueils de poésie, mais désormais plus connu comme romancier et

essayiste, a rappelé que la littérature congolaise était une histoire d'entraide : les aînés dans l'écriture aidant et conseillant volontiers les aspirants écrivains des jeunes générations. Dans ce passage de relais, « on ne pouvait pas entrer en littérature par le roman », explique le romancier : il fallait en effet commencer par l'art plus noble de la poésie. Ce passage obligé par la poésie sous-tend son écriture encore aujourd'hui. « Un roman qui n'a pas de souffle poétique ne m'intéresse pas. Mes romans sont d'intuition poétique », dit-il.

« Ma poésie se murmure à l'oreille », confie le poète congolais Caya Makhélé à l'auditoire. Et de rappeler que la « phratricie congolaise », tant célébrée par les écrivains et les intellectuels du pays, va au-delà du Congo. Notre pays a en effet été le refuge de intellectuels sud-africains, tchadiens, RD-congolais ou de tant d'autres pays du continent en prise avec l'oppression.

À l'issue de cette dernière soirée, Paris s'est drapé dans son manteau de pluie. D'aucuns y verront un clin d'œil des mânes puisque les eaux sont tombées à l'ouverture et à la clôture du Marché de la poésie. La boucle est ainsi bouclée alors que le rideau tombe sur ce trente-deuxième Marché de la poésie qui a été un véritable succès.

Rose-Marie Bouboutou

THÉÂTRE

Deux Congolais signent la mise en scène de « Cantate de guerre »

Roch Amedet Banzouzi, un féru de la scène, comédien et acteur congolais, est à Brazzaville où il assiste Harvey Massamba dans son projet de création de sa pièce intitulée Cantate de guerre d'après un texte du Canadien Larry Tremblay.

C'est la lecture du livre d'anna Plolitkovskaia intitulé Le Déshonneur russe qui a emmené l'auteur à écrire Cantate de guerre et à s'interroger sur les rapports entre la guerre et le théâtre. Ce texte est un chant de délivrance, un exorcisme qui sert une double action de dénonciation et d'autogénération entre un père guerrier et bourreau et son fils victime de la haine, génératrice de la guerre.

« Ce spectacle a un décor assez fou. On a deux personnages, un père et un fils mais qui ne se voient pas, ils sont dans un champ et chacun chante ailleurs. Le père se trouve être un ancien militaire qui a eu à commettre des exactions et qui a été emmené à tuer sa propre femme sans le

savoir. La pièce est une sorte de transe ou tous les deux font une psychanalyse pour guérir du drame. C'est un champ assez fou et profond qui reflète la réalité africaine de maintenant », a souligné Roch Amedet Banzouzi.

Dans cette pièce où la scénographie et la vidéo vont ensemble plonger le spectateur dans un même espace exposé aux mêmes sensations, l'assistant metteur en scène pense que sa complicité avec Harvey Massamba qui date de plusieurs années a été l'un des critères pour lesquels le choix a été porté sur lui : « Comme Harvey joue dedans, il fallait un œil extérieur pour agencer, arranger... »

Autres projets

Hormis l'assistantat dans ce projet, Roch Amedet Banzouzi a entamé depuis 2013 en partenariat avec le festival de théâtre Mantsina sur scène de faire une master-classe en direction afin de montrer aux jeunes comédiens et acteurs la différence entre être devant la

caméra et sur scène : « C'est un exercice difficile, nous avons des jeunes réalisateurs qui travaillent mais on a toujours l'impression que le comédien qui est devant la caméra joue comme sur scène, et c'est un problème de formation. J'ai donc le projet de faire cette master-classe sur trois ans, de prendre des jeunes et de les suivre après les avoir initiés. »

Et à long terme, il aimerait monter un spectacle musical sur la vie de la religieuse sainte Thérèse-de-Lisieux qui a écrit des poésies sur le Christ : « Dans ces poésies, c'est comme si elle parlait à un homme. J'ai été touché et je me suis dit Natacha Saint-Pierre a adapté ces poèmes en musique car il est difficile d'apporter le théâtre à l'église. Pourquoi ne pas monter un spectacle musical qui puisse être joué dans une église comme dans un théâtre ? Je suis à l'écriture, et fin de 2015 il verra certainement le jour. »

Hermione-Désirée Ngoma

NUIT DU CONGO À...

Des peintures de Poto-Poto exposées à Washington

À l'initiative de Beethoven-Germain Pella-Yombo, une exposition de tableaux des peintres de l'École de peinture de Poto-Poto a été organisée du 1er au 31 mai à la Touchstone Gallery. À cette exposition, s'ajoutent les journées portes ouvertes sur le Congo à la chancellerie de l'ambassade du Congo du 3 mai au 6 juin. C'est sous les auspices de Stéphane Mamaty, conseiller à l'ambassade de la République du Congo aux États-Unis, assisté de son collègue Tsiba Monka, que ces expositions ont eu lieu, respectivement à la Touchstone Gallery et à la chancellerie de l'ambassade du Congo au 1720, 16th Northwest, Washington DC. Les tableaux exportés ont été apportés à Washington DC par Beethoven-Germain Pella-Yombo. Ils portaient les signatures de Gerly Mpo, Sylvestre Mangouanza, Paul Sita, Abdel, Jacques Iloki, Delbay, Druick, Dezon et Ngoulou.

L'exposition a aussi mis en lumière quelques œuvres d'écrivains congolais, tels Henri Lopez, Alain Mabanckou, Dongala Bounzeki, Albert Embounou, Mfoumou Fylla, Henri Djombo, Benoît Moundélé-Ngolo, etc.

Cette session qui a débuté à Washington DC, se poursuivra dans le hall du siège des Nations unies à New-York, indiquent les organisateurs.

Bruno Okokana

EFFECTUEZ
LA MAINTENANCE
PREVENTIVE

pour 15.000 Frs

jusqu'au 31 août 2014

Protégez votre ordinateur



KD Computer

- Nettoyage complet
- Sauvegarde des données
- Élimination des virus
- Installation Antivirus 2014⁽¹⁾
- Réparation hard + soft
- Réparation du réseau^{New(1)}
- Déblocage de mots de passe Windows XP / Vista / 7
- Récupération des données perdues (clés, disques durs)^{New(1)}
- Vérification durée de vie disque dur^{New}



Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11 - Kin +243 89 93 20 131

849 rue Youla Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

SONDAGE LES POINTS

Matata Ponyo toujours en confiance

Au baromètre du gouvernement, le sondeur révèle un changement dans le classement des ministres.

Le sondage Les points publié le 26 juin fait état de la confiance dont continue de bénéficier le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, de la part de la population. Cette enquête a été réalisée pour la période de mai et juin essentiellement marquée par la longue attente du gouvernement de Cohésion nationale et ses corollaires dans les milieux politiques, notamment au sein de l'opposition républicaine. Les autres événements marquants ont été le lancement du deuxième tour cycliste de la RDC, la réception des nouveaux lots de bus par le ministre des Transports, la gestion du dossier des expulsés de Brazzaville, les activités des ministres lors du voyage du président de la République à Paris.

Selon Les Points, les sondés considèrent la longue attente du gouvernement de cohésion nationale comme une preuve de son inopportunité. Ils estiment, par ailleurs, que la crise qui déchire actuellement l'opposition dite république la disqualifie dans la quête de la cohésion nationale et conforte l'opinion qui a toujours soutenu le maintien de Matata Ponyo. Le lancement du deuxième tour cycliste de la RDC est également mis à l'actif du Premier ministre dans le cadre de la promotion du sport et du tourisme. Pour les sondés, les nombreuses reconnaissances internationales des améliorations dans les différents secteurs en disent long sur le travail accompli par Matata.

Large opinion favorable

À l'actif du Premier ministre, les sondés retiennent donc le bon comportement des indicateurs macroéconomiques et continuent à lui faire confiance pour la réussite de la relance définitive de l'économie nationale. Il bénéficie



Matata Ponyo

de 64% d'opinions favorables. Cependant, 32% des sondés représentant l'opinion défavorable reprochent notamment au chef du gouvernement l'absence de politique pour le paiement de la dette intérieure empêchant ainsi une véritable émergence de la classe moyenne en RDC. Aussi cette catégorie demeure-t-elle dans l'attente des retombées de la politique du gouvernement dans l'amélioration du panier de la ménagère.

Au baromètre du gouvernement, le sondeur révèle un changement dans le classement des ministres. Globalement, l'on peut retenir que le ministre des Transports, Justin Kalumba Mwana Ngongo, continue à marquer des points dans son secteur. Il est crédité de 64% d'opinions favorables et gagne trois places au classement grâce à la réception des nouveaux lots de bus Transco et d'autres destinés aux opérateurs de transport privé.

Temps favorable

Les sondés notent positivement l'arrivée de cinq cents bus publics destiné au transport en commun dans un temps record de plus ou moins une année et deux cent cinquante autres à octroyer aux privés pour remplacer les véhicules en circulation dans la capitale et surnommés « Esprits de mort ». Ils perçoivent cette dernière action comme un signal positif dans le cadre de l'émergence d'une classe moyenne. Dans l'ensemble, les sondés retiennent que la mise en circulation de ces bus aura un impact direct sur la création de l'emploi, l'amélioration des conditions de transport. Parmi les actions retenues à l'actif du ministre des Transports, on compte également la suppression de trente-huit taxes illégales dans le secteur du transport fluvial. Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire et professionnel, Maker Mwangi Famba, est dans sa période favorable liée à l'organisation de l'examen d'État. La ronde faite dans les écoles et le sérieux constaté dans

les préparatifs de cette épreuve par les sondés propulse Maker Mwangi au deuxième rang du baromètre avec l'amélioration la plus significative du baromètre. Il est crédité de 59% d'opinions favorables.

Riposte contre la rougeole

Le ministre de la Santé, Félix Kabange Numbi, ne ménage aucun effort dans la quête des solutions durables. Le sondeur note, à cet effet, que le secteur de la santé va de mieux en mieux avec l'octroi du matériel médical aux différents centres hospitaliers de la capitale. La riposte lancée contre la rougeole avec le lancement des journées de vaccination rassurent les Kinois. Ces derniers le créditent de 57% des cotes favorables, notent par ailleurs que beaucoup reste à faire.

Il est reconnu au ministre de l'Intérieur, Richard Muyej Mangez, la bonne gestion du dossier des expulsés de Brazzaville, notamment par la mise à disposition des bus pour le transport des expulsés. L'on note positivement la délocalisation du site de transit des expulsés et l'implication du gouvernement dans la commission mixte RDC-Congo ayant permis la mise sur pied d'une commission d'enquête pour établir les responsabilités de chacun dans le dossier. L'amélioration des conditions sécuritaires dans la ville de Kinshasa grâce aux patrouilles nocturnes et diurnes de la police s'inscrit aussi à l'actif du ministre de l'Intérieur. Il bénéficie de 56% d'opinions favorables et se trouve au quatrième rang.

Mois moins favorables

Les mois de mai et juin n'ont pas été favorables au ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda. La population n'a pas retenu des actions menées par lui pendant cette période. Raymond Tshibanda est crédité de 56%. Contrairement, son homologue de l'Aménagement du territoire,

Fridolin Kasweshi, crédité de 56%, se maintient grâce à la clôture des travaux de modernisation de la route poids lourd et les dans le Bandundu. Il se pointe au sixième rang du baromètre du gouvernement. La poursuite des travaux dans d'autres chantiers est également appréciée par les sondés. Les sondés ont noté avec satisfaction le courage du ministre des Médias, Lambert Mende Omanga, d'affronter les combattants à l'occasion d'une conférence organisée lors du voyage du chef de l'État à Paris. Cet événement confirme Lambert Mende comme le défenseur incontesté de la cause de la République. Les sondés n'oublient pas les interventions pertinentes du ministre pour éclairer l'opinion sur les expulsions de Brazzaville et la position du gouvernement quant à la publication du calendrier électoral par la Commission électorale nationale indépendante. Sa cote de confiance est de 54%.

Proche de la famille

La présence de la ministre du Genre, Gèneviève Inagosi, aux côtés des expulsés de Brazzaville aura apporté aux concernés le réconfort nécessaire. Les sondés estiment que jamais un ministre ayant en charge la Famille ne s'est autant impliqué pour soulager tant soi peu la douleur de ses compatriotes. En plus, on lui reconnaît la sensibilisation de la femme sur les modifications apportées au Code de la famille en RDC. Elle est également créditée de 54%.

Le top 10 du gouvernement se clôture par Patrice Kitebi, ministre délégué auprès du Premier ministre en charge des Finances et Jean-Chrysostome Vahamwiti, ministre de l'Agriculture. Ils sont respectivement crédités de 52% et 50%. Le vice-Premier ministre du Budget, Mukoko Samba, passe également la barre de 50%.

Jeannot Kayuba

KASAÏ ORIENTAL

La route Mbuji-Mayi-Mwene-Ditu en état de délabrement avancé

La détérioration de ce tronçon à partir de Tshitenge serait causée par des exploitants artisanaux de diamant qui creusent à partir des maisons résidentielles.

Outre les exploitants artisanaux qui creusent les galeries souterraines à partir des maisons résidentielles, le manque d'entretien du tronçon Mbuji-Mayi-Mwene-Ditu seraient aussi à la base de la détérioration de la nationale n°1, pourtant d'une importance capitale pour les importations et les exportations de différents produits manufacturés et agricoles ainsi que la mobilité des personnes et des biens. Selon la radio Okapi qui a livré cette information, si rien n'est fait, l'exploitation artisanale du diamant à Tshitenge risque de faire disparaître cette route de la carte. Pourtant, c'est une route qui relie la province du Kasai Oriental à deux autres. Elle permet de joindre le Katanga à travers le territoire de Luilu et les deux Kasai à partir du territoire de Kabeya Kamwanga. Du Katanga au Kasai-Occidental,

cette route est en terre. Certaines de ses parties sont sablonneuses, tandis que d'autres sont en état de délabrement. Le tronçon Mbuji-Mayi-Mwene-Ditu, long de 130 km, est la seule partie asphaltée depuis l'époque coloniale. Mais il est attaqué par des érosions.

L'accès devient difficile aussi bien par route que par avion. Les érosions qui la menacent peuvent causer l'enclavement de certaines localités, tandis que le seul moyen d'accès facile à Mbuji-Mayi, c'est-à-dire l'avion, pose également problème. L'aéroport de Bipemba est englouti par des érosions.

Pour rappel, c'est depuis 2005 que l'exploitation artisanale du diamant dans les parcelles résidentielles s'est accentuée. Dans la commune de Bipemba, les hommes d'affaires se disputaient l'achat des parcelles pour les transformer en des véritables mines à ciel ouvert, menaçant ainsi d'effondrement les maisons du quartier qui ne sont pas cédées aux diamantaires.

Gypsie Oïssa Tambwe

BAD

Reprise des opérations en appui au processus de transition en RCA

Le montant total des ressources disponibles pour financer les opérations nouvelles durant la période 2014-2016 s'élève à environ 80,66 millions de dollars USD.

Le document d'assistance intérimaire à la transition 2014-2016 de la République centrafricaine a été approuvé par le conseil d'administration de la BAD le 23 juin à Tunis, indique un communiqué de la banque. À travers ce geste, la Banque africaine de développement (BAD) compte venir rapidement en aide aux populations centrafricaines et contribuer ainsi à la sécurité et à la stabilisation du pays pendant la période de transition.

En effet, cette stratégie intérimaire s'articule sur deux axes principaux, souligne ce communiqué. Il s'agit de la réhabilitation des infrastructures socioéconomiques et d'utilité publique en vue d'améliorer la fourniture des services de base aux populations, surtout celles vulnérables des zones rurales les plus affectées par le

conflit. Aussi s'agit-il de la restauration des capacités institutionnelles et promotion de la bonne gouvernance avec pour objectif spécifique à court terme d'aider au redémarrage/redéploiement des services de l'administration centrale et déconcentrée pour assurer la fourniture des services de base essentiels.

À en croire la directrice du département des opérations pour l'Afrique centrale à la BAD, Marlène Kanga, ce programme s'inscrit dans un élan collectif des partenaires techniques et financiers. « ... Il vise à appuyer le processus de transition en cours, en s'adossant aux priorités du gouvernement déclinées dans le Programme d'urgence pour le relèvement durable et la feuille de route pour la transition », précise-t-elle.

Le financement de la stratégie intérimaire, ajoute-t-elle, s'appuie d'abord sur la restructuration du portefeuille en cours, laquelle restructuration a permis de maintenir des projets pertinents pour une valeur de 46,72 millions d'Unités de compte, soit 71,97 millions de dollars et de dégager des ressources nouvelles pour 22,52 millions d'UC (34,69 millions de dollars). Pour rappel, c'est à cause de la plus grave crise politique, sécuritaire et humanitaire qu'a connue la RCA que les principaux partenaires techniques et financiers dont la BAD ont suspendu, par mesure de sauvegarde, leurs opérations en cours. Par conséquent, la BAD avait alors arrêté le processus d'adoption de son Document de Stratégie Pays pour la RCA couvrant la période 2013-2017.

G.O.T.

COOPÉRATION

Londres attend la conférence « Investir en RDC »

L'ambassade du Royaume-Uni en RDC a débuté les échanges avec les compagnies britanniques sur ces assises qui se tiendront l'année prochaine dans la capitale congolaise.

La démarche s'inscrit dans le cadre des efforts visant à encourager l'investissement britannique en RDC au regard des nombreuses opportunités pour les opérateurs économiques dans les secteurs aussi diversifiés que les mines, les hydrocarbures, l'agriculture, les services financiers et les télécommunications; la liste n'est pas exhaustive. La stabilité du pays ainsi que sa pros-

périté restent à n'en point douter des défis importants à relever pour améliorer le climat des affaires et continuer à drainer les investissements directs étrangers qui soutiendront le développement du pays, a estimé la représentation diplomatique britannique.

Pour une meilleure visibilité, l'ambassade du Royaume-Uni a mis un accent particulier sur les interventions de son pays en RDC, notamment à travers le Programme de développement de la coopération britannique (DFID). Dans la même lancée, Londres appuie avec le Canada l'élaboration du Pacte anti-corruption entre le secteur privé et le secteur public. Enfin, il y a un finance-

ment britannique de 150 millions de dollars en faveur du Programme de développement du secteur privé. En dépit de ses nombreuses interventions, le constat tiré par Diane Corner, une année après sa nomination comme ambassadrice du Royaume-Uni en RDC, est la faible connaissance de la politique britannique envers le pays. «Une découverte inattendue», selon elle. Diane Corner a ainsi rappelé que la politique de son pays vise ni plus ni moins à appuyer la transformation de la RDC en une nation stable et prospère.

Laurent Essolomwa

IPAD RDC FORUM PÉTROLE ET GAZ

Développer une vision stratégique sur les hydrocarbures

Les échanges à bâtons rompus annoncés pour les 10 et 11 septembre à Kinshasa permettront de faire le point sur les récents développements dans ce secteur vital pour le pays au regard des potentialités disponibles encore inexploitées.

Nombre d'analystes rappellent que le secteur pétrolier n'est encore qu'à l'aube de son expansion, et qu'il faudra nécessairement l'intégrer en aval au sein de la chaîne de valeur des hydrocarbures. C'est la direction à prendre pour concrétiser le désir croissant d'industrialisation exprimé par les autorités du pays qui espèrent bien bâtir une puissance pétrolière au cœur de l'Afrique. En d'autres termes, l'idée est d'arriver à insérer, par exemple, la construction des infrastructures, notamment les raffineries, les pipelines et le réseau des transports, dans le cadre des stratégies gouvernementales et commerciales.

IPAD RDC Forum pétrole et gaz sera aussi une occasion de prendre connaissance des propositions des experts de la Société nationale de chemin de fer du Congo, de SEP Congo et du ministère des Hydrocarbures sur le développement d'un réseau de distribution adéquat. Au-delà, il y aura des interrogations des conférenciers sur l'expérience d'autres pays de la région subsaharienne, notamment en matière d'efficacité des raffineries ou de développement des infrastructures en tant que moteur d'intégration pour les produits pétroliers.

Aussi cette nouvelle édition paraît-il déjà être un grand moment pour lancer une profonde réflexion sur les perspectives d'avenir dans ce secteur. Il est prévu un débat sur les dernières informations relatives à la coopération transfrontalière et la gestion des ports d'accès. Il est question aussi de soulever le point en rapport à l'importance de l'émergence des distributeurs indépendants en RDC pour mieux encadrer l'expansion du secteur pétrolier en RDC. L'ensemble de ces défis devra être intégré dans des stratégies claires visant le secteur pétrolier et gazier en RDC.

L.E.

VISA FOR MUSIC

Première rencontre des musiques d'Afrique et du Moyen Orient à Rabat

Rabat, capitale du Maroc, sera en ébullition, du 12 au 15 novembre, avec l'organisation d'une manifestation inédite au Maroc et sur le continent africain : la première édition de Visa For Music (VFM), le Salon des musiques d'Afrique et du Moyen Orient.

Première plate-forme professionnelle réunissant les musiques d'Afrique et du Moyen Orient, Visa For Music se positionne comme le marché international incontournable des musiques du monde et des musiques actuelles pour ces territoires, et comme la plate-forme interprofessionnelle de la filière musicale au Maroc et pour les pays du Sud. « La principale mission de Visa For Music est de favoriser la constitution d'un marché de la musique en Afrique et au Moyen Orient. Un tel marché est aujourd'hui défaillant, alors que la création musicale de la région est extrêmement riche et diversifiée », indique le communiqué de presse de l'évènement.

Ainsi, les professionnels de la filière vont donc se donner rendez-vous dans la capitale du royaume chérifien. On y attend donc des artistes, des organismes professionnels, des agents, des maisons de disque, des

institutions culturelles et fondations, des médias et éditions, des managers, des formateurs, etc. Plusieurs manifestations ponctueront ce premier salon des musiques d'Afrique et du Moyen Orient.

Il y aura des expositions, des projections, des conférences, speedmeeting, des formations, des débats et naturellement des showcases afin de faire pleins feux sur les grands talents de ces territoires. Il est également prévu de rendre un hommage à certaines figures marquantes de l'histoire récente de la musique en Afrique et au Moyen Orient.

Selon les organisateurs, Visa For Music a lancé trois appels à candidatures. Le premier appel s'adresse aux artistes pour la programmation de showcases, à ce sujet, vingt-quatre artistes seront sélectionnés, avec l'opportunité de se produire devant des professionnels et un jury d'exception. Le deuxième appel est destiné aux films documentaires pour la programmation des projections. Enfin, il y a eu l'appel à candidature de DJ et VJ pour la seconde partie de la programmation des showcases. La dernière date de dépôt de candidatures a été fixée au 15 juin 2010.

Et comme la musique africaine a traversé les frontières du continent, les candidatures d'artistes de la diaspora, et même ceux de la scène artistique afro-caribéenne seront tout

autant retenus par les organisateurs. L'on espère que des artistes musiciens de la RDC et du Congo Brazzaville ont pu se porter candidats pour participer à cette nouvelle fête de la musique africaine et du Moyen Orient afin de bénéficier des échanges qui certainement seront riches et contribuer au développement continu de l'art d'Orphée au cœur de l'Afrique.

Visa For Music est organisé en partenariat avec le ministère de la Culture du Maroc et bénéficie du soutien de l'European Forum of Worldwide Music Festival, de la Fondation Hiba et de Maroc Festivals. Le rendez-vous est donc pris en novembre prochain dans la capitale marocaine pour le premier salon des musiques d'Afrique et du Moyen Orient. L'on apprend qu'en marge de la première édition du Visa For Music, Rabat abritera aussi du 13 au 15 novembre, la quatrième édition de la Conférence internationale sur l'économie créative en Afrique, organisée annuellement par la structure Arterial Network. Plus de trois cents professionnels du secteur culturel et artistique de l'Afrique et d'autres continents sont attendus à cette rencontre où l'on abordera « des stratégies de croissance et de durabilité pour créatif africain dynamique ».

Martin Engimo

RÉGION DES GRANDS LACS

107 millions de dollars US pour la réinsertion socioéconomique des femmes victimes de violence

Le don approuvé par le conseil d'administration de la Banque mondiale (BM) en faveur du Burundi, de la RDC et du Rwanda permettra de venir en aide à quelque 641 000 femmes et filles.

Dans la clé de répartition, la RDC s'en tire avec la part de lion, soit 74 millions de dollars US sur la totalité du don alors que le Burundi et le Rwanda recevront 15 millions de dollars chacun, et la Conférence Internationale sur la région des Grands lacs (Cirgl) environ trois millions. Cette organisation sous-régionale regroupe une douzaine de pays, et la dotation annoncée renforcera la politique régionale de lutte contre les violences faites aux femmes dans une région qui sort des affres de la guerre.

D'autres actions seront menées pour améliorer l'accès des femmes aux services de santé maternelle et génésiques en RDC et au Burundi, pays les plus touchés. Pour la RDC, cet argent octroyé financera un plan visant à venir en aide à 500 000 personnes, représen-

tant plus des ¾ des populations bénéficiaires. Concrètement, il s'agit d'un don qui s'inscrit dans le cadre d'un projet destiné à soutenir les femmes ayant subi des violences. L'objectif est ainsi d'assurer leur prise en charge intégrée, c'est-à-dire les soins de santé, le soutien psychologique, l'aide juridique et l'appui à l'autonomisation économique. Au-delà, il est également question de renforcer les services de santé pour les femmes pauvres et vulnérables de la région des Grands lacs. Historiquement, ce projet d'urgence en faveur de la santé des femmes et contre la violence sexuelle basée sur le genre dans la région des Grands lacs est le premier du genre lancé par la BM. En effet, il se focalise sur la situation des femmes ayant été victimes de violences et sur la mise en place des services intégrés à leur intention. À ce titre, le projet vient compléter les efforts déjà menés par les gouvernements de ces pays respectifs et leurs partenaires, principalement les institutions des Nations unies et les ONG.

L.E.

BOXE

Célébration des quarante ans du combat Ali-Foreman

Les premières manifestations de l'évènement organisé par la Fondation Christophe Tiozzo se sont déroulées en juin alors que la deuxième partie aura lieu le 30 octobre 2014.



Le combat du siècle entre Ali et Foreman a eu lieu il y a 40 ans à Kinshasa

Les manifestations commémoratives du quarantième anniversaire du combat qui a opposé en 1974 à Kinshasa les boxeurs Mohamed Ali à George Foreman ont débuté le 28 juin dans la capitale congolaise. Notons que la célébration de cet évènement baptisé à l'époque « combat du siècle » coïncide avec le cinquante-quatrième anniversaire de l'accession de la RDC à l'Indépendance le 30 juin.

Un grand gala de boxe a été prévu à cet effet, a-t-on indiqué du côté de la Fédération congolaise de boxe et du ministère des Sports, entre le boxeur Ilunga Makabu de la RDC et Glen Johnson des États-Unis pour la ceinture de champion du monde de poids moyen de la version WBC, et une autre confrontation entre Zack Mwekasa de la RDC et Bernard Adie du Kenya pour un titre de champion d'Afrique de poids lourd de la version ABU. Outre ces deux combats phares, il a été prévu d'autres combats au cours de ce gala de boxe organisé par Christophe Tiozzo Promotion sous le patronage du président de la République, Joseph Kabila. La deuxième partie de cet évènement se déroulera le 30 octobre. Car le mythique combat organisé sous les auspices du feu président Mobutu -et remporté par Muhammad Ali aux dépens de George Foreman par KO au huitième round- avait lieu le 30 octobre 1974 au stade Tata-Raphaël qui s'appelait à l'époque stade du 20 Mai, se rappelle-t-on.

M.E.

LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Des commerces et boutiques temporairement fermés

La direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire a procédé à la fermeture temporaire de quelques boutiques et autres commerces. Motif : non respect des consignes strictes sur l'affichage des prix et des lois de la profession commerciale. La décision exécutée le 26 juin fait suite à la campagne d'évaluation, lancée il y a quelques semaines à travers les différents marchés de la capitale économique.

« Il est question à travers cette campagne de faire observer aux commerçants de Pointe-Noire quelques lois et règles commerciales sur l'affichage des prix des marchandises en respectant ainsi la transparence du marché conformément aux orientations du ministère du Commerce et des approvisionnements », a expliqué le directeur départemental de la concurrence et de la représ-



Boutiques et commerces temporairement fermés

sion des fraudes commerciales de Pointe-Noire, Gaspard Mas-soukou.

Pendant ladite campagne qui consiste donc au déploiement

des brigades d'enquêteurs et contrôleurs commerciaux de routine, à travers tous les marchés et points de vente de la ville, il sera procédé à la distribution

des documents portant sur certains articles qui régulent la profession commerciale en République du Congo. Car, les commerçants ont intérêt à s'in-

former sur la nécessité d'afficher les prix des marchandises ; la loi portant interdiction de la commercialisation, importation et utilisation des sacs en plastique, les conditions liées à la détention et conservation des produits ou stocks commerciaux, etc. Hamadou Oumar Bâ et Cissé Cissoko, deux commerçants évoluant respectivement au grand marché à Lumumba et au marché du troisième arrondissement Tié-Tié ont indiqué que de nombreux commerçants se forment à travers ce genre de campagne. Ils ont reconnu que grâce à cette opération, de nombreux commerçants procèdent actuellement à l'affichage des prix de leurs marchandises. Depuis le lancement de cette opération, près de 900 boutiques et établissements commerciaux ont déjà été visités par les brigades en charge de son exécution. C'est ainsi quelques boutiques et établissements commerciaux qui ne respectent pas les mesures prises ont été convoqués. D'autres ont vu leurs commerces temporairement fermés.

Faustin Akono

CSTC / POINTE-NOIRE ET KOUILOU

Élection du comité des femmes



Le bureau du comité des femmes de la CSTC du Kouilou et de Pointe-Noire

Ce bureau est composé de quinze membres. Son élection a eu lieu le vendredi 27 juin lors d'une assemblée générale qui s'est tenue à la bourse du travail, en présence de Norbert Engondo, secrétaire confédéral de la confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) des départements du Kouilou et de Pointe-Noire. Il était accompagné de Anne Marie Mampouya Kouka, directrice départementale de la promotion de la femme du département de la ville économique. « La mise en place du comité des femmes de la CSTC du Kouilou et de Pointe-Noire, permet de jeter les bases et les jalons d'une structure syndicale appelée à favoriser l'échange, le partage des expériences, les initiatives et la prise en main des femmes par elles mêmes. Ce comité est l'une des commissions techniques et spécialisées du comité départemental qui a pour mission d'encadrer, accompagner, orienter et coordonner, sur tous les plans, les différentes activités des femmes travailleuses affiliées à la CSTC » a déclaré Angèle Ilobakima, chargée des questions du genre. Elle a également précisé le rôle et la place de la femme dans le mouvement syndical. « Nous sommes appelées dans cette mission grandiose à faire montre d'esprit de maturité, de sacrifice, et d'abnégation » a-t-elle conclu.

Signalons que cette assemblée générale est convoquée par décision n°02/CSTC/CDKPN/SD.

Séverin Ibara

SÉCURITÉ

La conférence finale de planification de l'exercice Loango 2014 se déroule à Pointe-Noire

Ouverte le 24 juin par le colonel Guy Blanchard Okoï, chef d'état-major général des forces armées congolaises, cette activité, qui se déroule dans la nouvelle salle de conférence du camp des Trois-Martyrs de Pointe-Noire, prendra fin le 29 juin

Organisée par la Cécéac (Communauté économique des États de l'Afrique centrale), la conférence a réuni les experts des pays membres de cette institution: RDC, Angola, RCA, Tchad, Gabon, Cameroun, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Burundi et République du Congo, pays hôte. L'exercice Loango 2014 est une manœuvre militaire multinationale et multidimensionnelle qui les concerne. Il se déroulera en septembre en République du Congo, précisément dans la localité de Loango, située dans le département du Kouilou, à Pointe-Noire et à Nkayi (département de la Bouenza).

La cérémonie d'ouverture de la conférence finale a connu la présence du général Jean Olessongo-Ondaye, commandant de la zone militaire de défense n° 1 du Congo, du général Guy-Pierre Garcia, secrétaire général adjoint de la Cécéac, chef du département de l'intégration humaine, paix, sécurité et stabilité, représentant le secrétaire général de la Cécéac, du général Daniel-Raymundo Savihemba, chef d'état-major régional de la Fomac (Force multinationale de l'Afrique centrale). Sa tenue a été préparée le Cécéac et la République du Congo au cours de

deux concertations. La première s'est déroulée du 22 au 25 avril 2014 à Libreville et la deuxième a eu lieu à Brazzaville les 6 et 7 juin de cette même année.

L'exercice Loango 2014 entre dans le cadre de la continuité du renforcement des capacités opérationnelles de la Fomac par la formation et l'entraînement des états-majors. Cette force en attente constitue un des mécanismes d'intervention mis en place en vue de la résolution des conflits, devenus récurrents ces derniers temps dans la sous-région, et de faire face aux nouvelles menaces et défis des temps modernes, notamment la criminalité transfrontalière et la piraterie maritime dans le golfe de Guinée (trafic d'armes, attaques des embarcations de transport, de pêche, des villages littoraux ou insulaires). « Il s'agit en fait, pour faire face aux défis sécuritaires de l'Afrique centrale, de fédérer des contingents nationaux sous la bannière commune de la Cécéac en tenant compte bien évidemment de leurs spécificités. Au sein de cette force les unités œuvrent ensemble avec un chef, des missions et des moyens communs », a expliqué le général Guy Blanchard Oko.

L'exercice Loango 2014 va contribuer au déploiement rapide de la Fomac, instrument nécessaire pour garantir la paix qui doit à tout prix être préservée, comme l'a souligné Jean Olessongo-Ondaye. « La paix est une denrée précieuse pour nous. C'est pourquoi il nous faut préparer les matériaux de sa préservation et veiller à ce que cette denrée si chère et si précieuse pour nos peuples reste pérenne. » Cette paix reste aussi importante pour le processus d'intégration de la sous-région d'Afrique centrale. « Le processus d'intégration ne peut se faire qu'avec la paix », a dit Guy-Pierre Garcia avant d'inviter l'auditoire à conserver l'œuvre de la Cécéac.

Les travaux de la conférence finale de planification, qui dureront six jours, se feront en groupes spécialisés et en commissions. Les participants vont, entre autres, réviser le dossier de spécification de l'exercice, approfondir les dossiers d'animation et des journées VIP, finaliser toutes les directives, les projets d'arrangement technique et l'échéancier d'exécution des projets humanitaires au profit des populations.

Lucie-Prisca Condhet

OEUVRES SOCIALES

Une société chinoise réhabilite l'école primaire Bernard Mountou-Mavoungou de Loandjili

À l'origine de ce geste, la compagnie pétrolière China National Offshore Company (CNOOC) qui, en le faisant, met en oeuvre sa politique sociale. La cérémonie de remise de l'édifice scolaire a eu lieu le 27 juin en présence d'Hello Matson Mampouya, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, d'André Raphael Loemba, ministre des Hydrocarbures et de plusieurs autorités préfectorales et municipales.

La compagnie pétrolière China National Offshore Company (CNOOC) a accompli cette louable oeuvre dans le cadre de la collaboration agissante avec le ministère des Hydrocarbures. En réhabilitant les bâtiments à usage de salles de classes et le mur de clôture érigé pour sécuriser l'infrastructure et permettre ainsi aux enfants de suivre des enseignements dans des conditions améliorées et aux enseignants de les dispenser dans un environnement propice, l'opérateur pétrolier chinois vient

d'apporter un ballon d'oxygène non négligeable à cette école qui, depuis quelques temps, s'enfonçait dans un piteux état de délabrement.

En souhaitant la bienvenue aux hôtes, Fernande Marie Cathérine Dékambi Mavoungou, administrateur maître de l'arrondissement 4 Loandjili à Pointe-Noire, a dit « l'école est le creuset des cadres dont le pays a besoin demain pour se développer. C'est pourquoi ceux-ci doivent apprendre dans les meilleures conditions de travail. »

De son côté, Gong Shao Bo, directeur général de CNOOC a rappelé que cette action s'inscrit dans le cadre de la coopération fructueuse sino-congolaise dont le 50^e anniversaire a été célébré dernièrement par les deux chefs d'État qui ont mis l'accent, a-t-il ajouté, au développement des activités pétrolières dans un partenariat gagnant-gagnant.

L'engagement du ministre des Hydrocarbures, qui ne ménage aucun effort pour stimuler les acteurs du secteur pétrolier d'accompagner le gouvernement dans son oeuvre de modernisation de l'école congolaise, a été salué par Hello Matson Mampouya qui a exhorté cette société à poursuivre sur la même

lancée afin d'aider l'école congolaise. Aux populations riveraines, à l'encadrement éducatif, aux enfants, il a demandé de prendre soin de ce précieux bijou. « Nous devons éviter d'inscrire notre action dans une espèce de tonneau de Danaïde qui se traduirait par un recommencement permanent. Il faut donc que nous puissions considérer cette oeuvre merveilleuse comme un acquis au profit des générations présentes et montantes. Par conséquent, nous devons prendre soin de ce bijou en commençant par les populations riveraines qui doivent scrupuleusement veiller à ce que cette enceinte ne se transforme pas en repaires de quelques égarés qui trouveraient ici le lieu de leurs opérations obscures, après avoir franchi le mur » a-t-il dit.

Cette activité vient appuyer les efforts du chef de l'État qui a décrété 2013, année de l'éducation de base et de la formation professionnelle et 2014, année de l'enseignement général, technique et supérieur. Deux années consécutives consacrées à l'éducation, l'enfant constituant l'avenir de demain.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Roga Roga se produit le 4 juillet à Pointe-Noire

À l'occasion du 5e anniversaire de la mort de Jean-Baptiste Tati Loutard, homme d'État et des lettres du Congo, des journées culturelles seront organisées à son honneur du 2 au 4 juillet à Pointe-Noire par la Fondation éponyme.

Des réjouissances culturelles dont le point d'orgue n'est autre que le méga concert gratuit que Roga Roga et Extra Musica vont offrir au public ponténégrin en hommage à l'émérite homme de culture disparu le 4 juillet 2009 à Paris, en France

La présentation des différentes activités prévues pour ces journées culturelles a été faite le 28 juin au cours d'une conférence de presse animée par Alain Jérôme Tati Loutard, représentant la Fondation Tati Loutard, Alain-Rock Ngoma, directeur du Centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard, partenaire de l'évènement et l'artiste musicien Roga Roga lui-même. Pour Roga Roga, « Jean Baptiste Tati Loutard a œuvré pendant longtemps à l'union nationale des écrivains et artistes congolais. Son immense talent d'homme de lettres et de culture méritait cet hommage que nous lui témoignons. C'est ainsi que j'invite le public ponténégrin à venir assister gratuitement au spectacle que je donne avec mon groupe Extra musica Zangul le 4 juillet à Pointe-Noire » Le programme annonce des rencontres de football, de basket ball, le jeu de cartes appelé Tchok, que Tati Loutard affectionnait passionnément et le scrabble. toutes ces activités vont se dérouler au Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard à Mpita dans le 1er arrondissement Lumumba, à Ngoyo et à Nzassi.

« Jean Baptiste Tati Loutard est né au village Ngoyo, devenu aujourd'hui un arrondissement de Pointe-Noire. C'est là où reposent désormais ses restes. Il fut aussi député de la circonscription unique de Tchiamba-Nzassi où il a construit l'une des plus belles écoles de la ville. Donc, il était judicieux que ces localités qui ont marqué la vie de l'homme d'État abritent les différentes activités », a renchéri Alain-Rock Ngoma en rappelant que Tati Loutard avait aimé la musique et le sport. Cerise sur le gâteau, les journées culturelles vont prendre fin avec la tombola dont le premier prix est un billet d'avion Pointe-Noire-Brazzaville-Pointe-Noire avec trois jours à Brazzaville pour deux personnes aux frais de l'organisateur (Hôtel, voiture de location, visite touristique).

Hervé Brice Mampouya

Allianz Auto

Assurance de votre véhicule :
pour rouler
tranquille

1 mois gratuit
d'assurance Auto*

Valable du 02 juin
au 31 juillet 2014

Avec vous de A à Z

Allianz 

HUMEUR

La négligence condamnable de certains hôpitaux

Qu'on le veuille ou non, la vocation première du personnel hospitalier est d'agir au plus vite et au mieux pour sauver des vies. Alors d'où vient cette négligence que l'on observe ici et là dans certaines structures hospitalières, notamment les centres de santé intégrés, les hôpitaux de base et même dans certains services de notre grande alma mater hospitalière ? En réalité, lorsqu'on va à l'hôpital c'est pour être vite reçu et non pour rester assis à attendre, hébétés et sans espoir.

Le patient qui va à l'hôpital est affaibli par la maladie... Doit-il attendre une heure, deux heures, voire trois pour être reçu, un exercice difficile susceptible d'aggraver la pathologie dont il souffre ? Disons-le sans complaisance aucune, de vrais comportements de négligence s'observent dans certains services de nos nombreux hôpitaux. Ou c'est l'animateur principal du service qui arrive en retard et les autres ne peuvent rien sans lui, ou il est présent mais s'occupe d'autres choses. Or chaque patient qui arrive présente une gravité spécifique, dont certaines demandent le regard urgent du médecin. De plus, les personnels médicaux prennent parfois trop de temps avec un malade à pathologie de moindre gravité pour parler de choses qui n'ont rien à voir avec la consultation proprement dite, qui n'a duré qu'un bref instant.

Pourtant de nombreuses structures hospitalières suscitent de l'admiration, au moins passagèrement, lorsqu'elles reçoivent la visite guidée des tutelles. Tous les services sont bien vivants, avec un personnel bien aligné saluant tour à tour le ministre qui est arrivé. Et lorsque ce dernier tourne le dos, de nombreux services se vident partiellement ou en totalité avant même que la fin du travail ne sonne. Comparaison n'est pas raison, on le sait bien, cette négligence est moins observée au niveau des structures hospitalières privées, tout simplement parce que les gestionnaires veillent.

Chose bizarre, en cas d'urgence, c'est parfois l'animateur principal du service que l'on cherche à joindre au téléphone en essayant tous les réseaux téléphoniques, et avec les perturbations des lignes ce sont des appels qui peuvent se multiplier sans fin. Et cela se passe le plus souvent pendant les nuits de permanence, où l'on peut parler de « présence absente », quand l'animateur du service fait semblant d'être là, alors qu'il s'est éclipsé furtivement pour se trouver... nulle part.

« Pourquoi êtes-vous si nombreux devant ce service ? », demandait un infirmier d'un autre service à une malade dans une structure hospitalière dont nous taïrons le nom. Réponse de la patiente : « Le docteur est sorti sans rien dire aux malades, il n'est pas revenu ! » Et ce honteux spectacle devrait normalement interpeller les gestionnaires administratifs des dites structures hospitalières. Il y a à peine un an, dans un pays africain que nous ne citerons pas, le directeur et le surveillant général ont été limogés en raison de ces comportements négligents.

Bien que les horaires soient établis par eux-mêmes, les hommes en blouse blanche sont les premiers à être surpris par le nombre de gens qui s'agglutinent devant leurs services. « Passe demain ! Passe après-demain ! » sont les fameuses phrases de ces agents furtifs et instables, car demain ou après-demain on ne les verra pas plus sur leur lieu de travail. Et c'est le patient qui fait des allers-retours sans fin. Si par hasard on faisait un micro-trottoir devant les entrées des structures hospitalières pour interroger les malades qui en sortent de 12 heures à 14 heures, voici l'une des réponses que l'on recevrait : « Nous sommes là depuis 8 heures, et ce n'est qu'à 11 heures que nous avons été reçus », s'est plaint un parent d'un malade la semaine passée.

Une chose est vraie, disons-le sans complaisance pour que cela change positivement pour le bien de tous : depuis que la césarienne est devenue gratuite, une nette négligence semble voir le jour. Où est passé le serment d'Hippocrate ? Qui aime bien châtie bien, dit-on ! Que les gestionnaires des structures hospitalières redoublent de vigilance, car le comportement négligent dans les hôpitaux est une attitude à condamner par tous pour le bien de tous.

Faustin Akono

CENTRE CULTUREL JEAN-BAPTISTE-TATI-LOUTARD

Une exposition « land art » organisée dans les jardins

« Terres de contraste » est le titre de l'exposition réalisée par Nadège Iwochewitsch avec le concours de Jean Musekura et de Serge Pandzou.

Cette exposition unique en son genre présente des sphères entièrement conçues en copeaux de bois et aux couleurs inspirées de l'Afrique. L'installation disposée dans le jardin du Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard de Mpita, dans le 1er arrondissement de Pointe-Noire, Lumumba, constitue un attrayant « écran végétal » que le public pourra admirer jusque la désagrégation des matériaux.

Les sphères aux couleurs chaudes et vives, signes distinctifs de la terre africaine avec ses multiples contrastes, marquent un style avant-gardiste et novateur. « L'orange, c'est la terre du Mayombe qu'on aperçoit en survolant cette chaîne de montagne qui va du Kouilou au Niari. Le bleu est la couleur du littoral, sa mer mais aussi son ciel. Le jaune solaire écrase les hommes et femmes qui vont au champ, et le marron, c'est celui de la forêt, la terre noire de la forêt. C'est vraiment un projet africain et sur ses diverses couleurs », explique Nadège Iwochewitsch.

Cette exposition est un projet ancien, qui s'est réalisé. « Je rêvais d'un champ de contraste. Je voulais travailler ces copeaux car mon père, menuisier en France, travaillait le bois. C'est donc le cordon qui relie à l'enfance. Quand je suis arrivée au Congo, il y a deux ans, j'ai réalisé ce rêve en amassant les copeaux extraits de bois de toutes essences dans les menuiseries de la place. La première inspiration, je l'ai eue avec les fleurs de pissenlits sur lesquels les enfants aiment souffler et qui s'envolent au



Les sphères réalisées par Nadège (© Adiac).

gré du vent, comme ces copeaux de bois qui vont se désagréger avec l'usure de temps », explique-t-elle encore, se réjouissant que cette installation ait élu domicile au Centre Jean-Baptiste-Tati-Loutard. « Je suis ravie de pouvoir installer "Terres de contraste" dans un endroit public, accessible. Je souhaite que les Congolais s'approprient cette œuvre et qu'ils puissent la voir. »

Présent à la présentation de l'exposition, Marcel Poaty, conseiller socio du maire de la ville, n'a pas tari d'éloges sur l'artiste, demandant à la population de découvrir cette installation faite de copeaux de bois de récupération. Cette nouvelle approche artistique devrait inspirer de nombreux artistes de la ville, a-t-il suggéré.

Outre « Terres de contraste », Nadège a présenté deux expositions : « Les liens », réalisée avec des bambous de Diosso et installée au siège du Samu social de Pointe-Noire, et « Village d'Afrique », une création composée de rondins peints à l'acrylique, qui laissent apparaître des visages énigmatiques qui interpellent. Toutes ces œuvres ont été installées pendant près de deux semaines dans le jardin de la résidence du consul général de France à Pointe-Noire.

Nadège Iwochewitsch est née en Bretagne (France). Elle puise son inspiration de ses nombreux voyages, notamment à Muanda dans le Bas-Congo en République démocratique du Congo, et à Lima, au Pérou.

Hervé Brice Mampouya

HANDBALL - CHAMPIONNAT DU MONDE DE LA JEUNESSE FÉMININE

Les huit présélectionnées de Pointe-Noire ont rejoint Brazzaville

Accompagnées de l'entraîneur adjoint de l'équipe nationale cadette, Victor Maténé, les joueuses présélectionnées à Pointe-Noire pour la préparation des Diables rouges cadettes au Championnat du monde de la jeunesse – dont la phase finale aura lieu en Macédoine du 20 juillet au 30 août – ont quitté la ville océane le 26 juin pour Brazzaville.

Les huit Ponténégrines, confiantes dans le travail réalisé avec l'entraîneur adjoint, ont pris le vol jeudi à 8 h à l'aéroport Agostinho-Neto pour Brazzaville dans l'espoir de figurer toutes dans la dernière liste des 18 Diables rouges cadettes qui représenteront le continent africain en Macédoine, avec l'Angola et la Tunisie.

« Je suis sûr qu'avec le travail que nous avons fait depuis le 9 juin, les huit joueuses de Pointe-Noire seront

qualifiées parmi les dix-huit qui vont voyager », a assuré Victor Maténé.

S'agissant de la participation de l'équipe à la compétition, l'entraîneur affirme que le Congo fera partie des meilleures nations. « C'est vrai qu'il s'agit de notre première participation, mais nous ferons pas piètre figure, je suis certain que nous serons parmi les quinze premières nations de la planète. » De son côté, Milchera Pandi, l'une des joueuses présélectionnées, a, au nom de toutes ses coéquipières, souligné : « Nous avons fait un travail de fond avec l'entraîneur. Le peu de temps qui reste nous permettra de faire la fusion avec les amies de Brazzaville afin d'essayer de corriger les dernières erreurs », a-t-elle dit.

Composition du groupe de Pointe-Noire
Deux gardiennes de but : Louisante Mabounda et Esther Mbou ;
Arrière droite : Cécilia Malonga ;
Arrière gauche : Badiata Merveille ;
Demi-centre : Avelle Tondélé ;
Ailière gauche : Talanie et Belvina Mouyamba ;
Ailière droite : Milchera Pandi.



Le groupe de Pointe-Noire

Charlem Léa Legnoki

COUPE DU MONDE-BRÉSIL 2014

L'Afrique et son éternel problème des primes des joueurs

Selon les spécialistes, le problème des primes empêche l'Afrique de dépasser les quarts de finale de la Coupe du monde. Les problèmes d'organisation, soulignent-ils, ne permettent pas aux représentants africains de briller sur la scène internationale. La preuve a été donnée lors de cette coupe du monde. Analyse

L'Afrique présente un bilan inédit lors de la 20e édition de la Coupe du monde de Brésil. C'est en effet pour la première fois que le continent parvient à placer deux sélections en huitièmes de finale du mondial. Le Nigeria et l'Algérie auront à cœur l'occasion d'amener l'Afrique le plus loin possible dans cette compétition puisqu'à cette étape de la compétition, il n'y a plus de petites équipes. Si les deux nations africaines ont atteint cette étape, c'est qu'elles ont mérité d'y être.

Le Nigeria a occupé la deuxième place du groupe F derrière l'Argentine alors que l'Algérie accompagne la Belgique en huitième dans le groupe H. Pendant ce mondial, les Africains ont brillé par des comportements qui ont choqué. Le 26 juin, les joueurs du Nigeria ont boycotté l'entraînement pour une affaire de primes. Un mauvais signe à 48 heures d'un match important (contre la France, le 28). Le Ghana s'est fait éliminer pour les mêmes raisons. Les joueurs des Blacks stars ont dû patienter avant de perdre patience avant leur dernier match contre le Portugal.

La Fédération a attendu plus de douze jours pour verser aux

joueurs leur argent par un avion spécial affrété pour l'occasion et contenant trois millions de dollars. Le Cameroun a dû attendre jusqu'à la dernière minute pour être fixés sur la prime avant que les joueurs ne partent pour le Brésil. Autant de comportements qui condamnent les dirigeants des fédérations africaines.

Le Cameroun en tête des comportements qui ont choqué

Le Cameroun a brillé par des comportements qui ont choqué le continent. Alexandre Song se fait expulser pendant que l'équipe est menée 0-1 par la Croatie lors de la deuxième journée des matchs de poules pour avoir donné un coup de coude volontaire dans le dos de l'attaquant croate Mario Mandzukic. Au cours du même match Benoît Assou-Ekotto donne un coup de tête à son coéquipier Benjamin Moukadjjo devant les Caméras du monde entier pour manifester sa colère face à une occasion gachée par son coéquipier. Comme si cela ne suffisait pas, et au lieu de penser au sort du pays qui se noie, les deux joueurs vont continuer leur dispute dans les vestiaires malgré la médiation de Samuel Eto'o. Autre match, autre scène qui condamne : un Allan Nyom qui pousse intentionnellement Neymar devant les cameramen et photographes. Ici comme là, il s'agit d'une indiscipline chez les Lions indomptables qui quittent la compétition avec zéro point au compteur, un but marqué contre neuf encaissés.

De leur côté, les Ghanéens Sulley

Muntari et Kevin Prince Boateng ont été exclus du groupe pour inconduite. Selon les témoignages, Muntari a été suspendu après s'être pris physiquement à un membre du comité exécutif de la fédération et de la direction des Blacks stars, Moses Armah. L'autre communiqué affirme que Boateng avait eu un accrochage avec le coach à l'entraînement.

Le plus vilain des gestes vient de Suarez

Outre les Africains, l'Uruguayen Luiz Suarez a aussi déçu les sportifs lorsqu'à la 80e minute du match contre l'Italie, il a mordu Chiellini à l'arrière de l'épaule gauche. La scène qui échappait à l'arbitre a été condamnée par la FIFA. Elle inflige une sanction de neuf matchs à l'attaquant uruguayen avec interdiction d'exercer toutes les activités liées au football durant quatre mois. C'est la fin du mondial pour ce talentueux joueur qui avait remis son équipe sur les rails face à l'Angleterre. C'est pour la troisième fois que ce joueur brille par ce geste. En 2010, lorsqu'il jouait pour le compte d'Ajax d'Amsterdam, il avait été suspendu pour sept matches après avoir mordu le joueur du PSV Eindhoven Otman Bakal. L'année dernière, la fédération anglaise l'avait suspendu pour avoir mordu Branislav Ivanovic lors du match Chelsea-Liverpool. C'est même lui qui avait privé le Ghana des demi-finales de la Coupe du monde 2010 en détournant de la main le ballon qui avait déjà franchi la ligne.

James Golden Eloué

COUPE DU CONGO / FOOTBALL

Les affiches des quarts de finales

Le tirage au sort des quarts de finales de la Coupe du Congo a été effectué le 27 juin au siège de la Fédération congolaise de football. Ce qui est sûr, Sibiti connaîtra une nouvelle affiche en finale contrairement aux éditions de 2011, 2012 et 2013 avec un seul menu qui a dominé : l'AC Léopards-Diables noirs.

La configuration du tirage au sort a fait que les Léopards et les Diables noirs se croisent en demi-finales si les deux formations parvenaient à remporter les quarts de finales des 1er et 9 juillet. Les Fauves du Niari, tenants du titre, seront reçus le 1er juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat par Saint-Michel de Ouenzé avant le match retour au stade Denis-Sassou-N'Gouesso à Dolisie. Les deux équipes s'étaient retrouvées en demi-finales de la Coupe du Congo en 2011. Saint-Michel de Ouenzé avait réussi à accrocher AC Léopards à Dolisie, 1-1, avant de chuter lourdement, 0-4, à Brazzaville. Depuis, SMO n'a pas réédité l'exploit du match nul face à Léopards. Lors de la dernière journée du championnat, l'équipe du cinquième arrondissement de Brazzaville s'était inclinée 1-2 à Dolisie.

Diables noirs, quant à eux, n'auront pas la tâche tout à fait aisée face à Tongo football club. Sur le papier, les jaune et noir partent avec les faveurs des pronostics mais ils doivent se méfier d'une équipe qui leur a souvent compliqué l'équation. Lors du championnat par exemple, les deux équipes s'étaient séparées sur un score de parité de 0-0. En 2013, Tongo, battu à l'aller avait dominé Diables noirs, 2-1, lors de la dernière journée. C'est la preuve que tout peut arriver.

L'autre rencontre intéressante mettra aux prises l'AS Cheminots à l'Étoile du Congo à Pointe-Noire avant le match retour à Brazzaville. Les deux équipes s'étaient retrouvées à la même étape de la compétition la saison dernière. L'Étoile du Congo avait tiré son épingle de jeu à Pointe-Noire en battant l'AS Cheminots, 1-0, avant de concéder le match nul d'un but partout à Brazzaville après le penalty transformé par Jonathan Mbou. AS Cheminots-Étoile du Congo : revanche ou confirmation ? Les vingt-deux acteurs répondront à cette question lors de la double confrontation. Le vainqueur de cette combinaison recevra en demi-finales celle de V Club-Cara. Le match aller se joue à Pointe-Noire et le retour à Brazzaville. Les Aiglons gardent le mauvais souvenir de V Club qui les avait battus à Pointe-Noire quelques jours après leur qualification pour les seizièmes de finale de la Coupe africaine de la Confédération.

Les combinaisons des quarts

Le 1er juillet

Tongo FC - Diables noirs

AS Cheminots- Étoile du Congo

Saint-Michel de Ouenzé- AC Léopards

V Club - Cara

Le 9 juillet

Diables noirs-Tongo FC

Étoile du Congo-AS Cheminots

Léopards-Saint-Michel de Ouenzé

Cara-V.Club

J.G.E.

RÉFLEXION

À propos du cri d'alarme de l'Union africaine

Nul ne pourra nier à l'avenir que les Africains ont tiré à temps la sonnette d'alarme et prévenu la communauté internationale des conséquences tragiques que sa lenteur à se mouvoir pour les aider dans leur lutte contre la misère et la violence que celle-ci engendre ne pouvaient manquer d'avoir.

Depuis fort longtemps, en effet, des voix autorisées s'élèvent sur le continent pour dénoncer l'apathie des institutions internationales sans jamais être entendues. Cela parce que, d'une part, les grandes puissances ne s'occupent véritablement que de leurs intérêts égoïstes et parce que, d'autre part, la pesanteur interne de l'Organisation des Nations unies paralyse toutes ses initiatives.

Que ceux qui doutent de la justesse de ce diagnostic considèrent l'incurie des seize mille Casques bleus déployés depuis dix ans dans l'est de la République démocratique du Congo, les conséquences désastreuses de l'assassinat du « guide » libyen, Mouammar Kadhafi,

avec l'aide des puissances occidentales en Libye, l'incroyable lenteur avec laquelle se met en place le dispositif militaire onusien censé ramener la paix en Centrafrique. Sans parler, bien sûr, des crises sans fin qui déstabilisent la Corne de l'Afrique et de celles qui gagnent maintenant la zone sahélo-saharienne.

La retenue diplomatique aidant, le sommet de l'Union africaine qui vient de se tenir à Malabo (Guinée équatoriale) n'a pas énoncé ces terribles vérités avec la brutalité qui convient. Mais pour qui sait lire entre les lignes et ne s'en tient pas aux formules courtoises des discours officiels, il ne fait aucun doute qu'une forme de « ras-le-bol » gagne actuellement les plus hautes autorités des pays qui composent l'UA. Un ras-le-bol qui pourrait se traduire très vite, plus vite en tout cas qu'on ne le pense, par des positions tranchées sur la réforme des institutions de la gouvernance mondiale, sur la remise en question des bénéfices que les compagnies internationales tirent de l'exploitation des gisements de matières premières

africains, sur la participation accrue des pays riches aux opérations de protection de l'environnement menées par les Africains en Afrique, sur un partage plus équilibré des aides de la communauté internationale, sur l'appui qui devrait être apporté par la communauté des nations à la mise en place d'un mécanisme efficace de prévention et de gestion des crises sur le continent.

Depuis longtemps, des pays comme le Congo énoncent ces évidences par la voix de leurs plus hautes autorités sans être entendus, ou plus exactement sans que leurs propositions soient retenues. Mais l'aggravation de la situation dans plusieurs régions de l'Afrique et surtout le danger extrême que cette dégradation fait courir aux pays riches de l'hémisphère nord – voyez l'aggravation de l'immigration sauvage, le développement irrésistible des trafics en tous genres dans les zones de non-droit, la poussée des extrémismes religieux, la remise en question des frontières ici et là, l'inexorable montée du terrorisme – sont tels que la communauté internatio-

nale va devoir les prendre en compte.

Questions essentielles dans ce contexte : l'Afrique sait-elle précisément ce qu'elle veut ? Est-elle capable de définir autrement qu'en paroles le processus, donc les institutions et les mécanismes, qui lui permettraient de lutter efficacement contre les dérives qui menacent sa stabilité ? Est-elle prête à faire pression sur ses partenaires pour que ceux-ci contribuent à sa sécurité et, du même coup, se sécurisent eux-mêmes ?

Le sommet Afrique-États-Unis qui se tiendra à Washington dans quelques semaines permettra certainement d'en juger. Mais, en attendant, qu'il soit permis aux modestes observateurs que nous sommes d'insister sur le fait que rien de concret ne sortira de cette rencontre si les pays africains ne s'entendent pas pour parler d'une même voix et dire sans fioriture aux Américains ce qui les attend s'ils continuent à nier la réalité.

Jean-Paul Pigasse